

Réflexions de Günther ANDERS sur la soumission des peuples (1956)

Category: 1955-1962,Actualités,Souveraineté
2 mai 2024



Extrait de « *l'obsolescence de l'homme* » publié en 1956 par Günther ANDERS

Commentaire AASSDN : Günther Anders (1902-1992) est un philosophe allemand né à Breslau en Pologne de famille juive, formé par Husserl et Heidegger. Il se tourne initialement vers le journalisme. Marié à Hannah Arendt dont il divorcera en 1937, il fuit l'Allemagne nazie et part aux États-Unis où il fréquente les exilés de l'école de Francfort, qui le sensibilisent à l'aliénation de la société marchande américaine. Il reviendra en Europe en 1950 et y résidera jusqu'à sa mort. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages aux titres provocateurs dont : « Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ? », « Nous, fils d'Eichmann », « l'humanité est en sursis ». L'AASSDN propose à la réflexion de ses lecteurs, un court extrait de son livre le plus connu : *l'obsolescence de l'homme* écrit en 1956. Alors qu'à cette époque les moyens de communication sont infiniment moins développés qu'aujourd'hui, il décrit avec beaucoup de clairvoyance et d'anticipation une situation qui ne nous est pas complètement étrangère aujourd'hui.

« ... Pour étouffer par avance toute révolte, il ne faut surtout pas s'y prendre de manière violente. Les méthodes archaïques comme celles d'Hitler sont nettement dépassées. Il suffit de créer un conditionnement collectif si puissant que l'idée même de révolte ne viendra même plus à l'esprit des hommes. L'idéal serait de formater les individus dès la naissance en limitant leurs aptitudes biologiques innées... Ensuite, on poursuivrait le conditionnement en réduisant de manière drastique le niveau & la qualité de l'éducation, pour la ramener à une forme

d'insertion professionnelle. Un individu inculte n'a qu'un horizon de pensée limité et plus sa pensée est bornée à des préoccupations matérielles, médiocres, moins il peut se révolter. Il faut faire en sorte que l'accès au savoir devienne de plus en plus difficile et élitiste..... que le fossé se creuse entre le peuple et la science, que l'information destinée au grand public soit anesthésiée de tout contenu à caractère subversif. Surtout pas de philosophie.

Là encore, il faut user de persuasion et non de violence directe : on diffusera massivement, via la télévision, des divertissements abrutissants, flattant toujours l'émotionnel, l'instinctif. On occupera les esprits avec ce qui est futile et ludique. Il est bon avec un bavardage et une musique incessante, d'empêcher l'esprit de s'interroger, penser, réfléchir.

On mettra la sexualité au premier rang des intérêts humains. Comme anesthésiant social, il n'y a rien de mieux. En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité, de la consommation deviennent le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté.

Le conditionnement produira ainsi de lui-même une telle intégration, que la seule peur (qu'il faudra entretenir) sera celle d'être exclus du système et donc de ne plus pouvoir accéder aux conditions matérielles nécessaires au bonheur. L'homme de masse, ainsi produit, doit être traité comme ce qu'il est : un produit, un veau, et il doit être surveillé comme doit l'être un troupeau. Tout ce qui permet d'endormir sa lucidité, son esprit critique est bon socialement, ce qui risquerait de l'éveiller doit être combattu, ridiculisé, étouffé... Toute doctrine remettant en cause le système doit d'abord être désignée comme subversive et terroriste et ceux qui la soutiennent devront ensuite être traités comme tels ... »

Audition des directeurs de la DRM, DGSI et DGSE sur les menaces sécuritaires en Afrique

Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Désinformation
2 mai 2024



En 2023, la direction de 3 services de renseignement ont été auditionnés à huis-clos lors d'une session de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale, sur les menaces sécuritaires en Afrique.

Commentaire AASSDN : La France entière s'est émue de la perte de nos positions dans l'Afrique sahélienne. Comme toujours les véritables responsables ont cherché à se défaire en invoquant des erreurs des Services. En réalité nos politiques ont construit cette situation dans le temps en ne voulant pas intégrer l'évolution d'une Afrique qui est sortie progressivement de l'époque post coloniale et ne nous voit plus comme un modèle. Les Chinois l'ont bien compris et les Russes savent en tirer partie. Dans ce type de changement il faut s'intéresser non seulement aux acteurs étatiques que fréquentent nos diplomates mais aussi aux opposants ethniques politiques ou religieux, à la jeunesse étudiante et aux jeunes cadres formés ailleurs, sans oublier les pays qui les aident et leur tendent une main souvent intéressée.

AUDITIONS A L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président Thomas Gassilloud. Nous allons entendre, à huis clos, trois acteurs clés des services de renseignement, venus nous parler des risques et menaces sécuritaires en Afrique et depuis l'Afrique : le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire ; M. Nicolas Lerner, directeur général de la sécurité intérieure, la DGSI, dont la présence s'explique par la porosité entre les sujets de sécurité intérieure et ceux de sécurité extérieure ; le directeur général adjoint de la sécurité extérieure, que nous avons le plaisir de recevoir pour la première fois, sachant que nous avons déjà auditionné dans le passé le directeur général de la sécurité extérieure, M. Bernard Emié, lors des auditions relatives au projet de loi de programmation militaire.

Conflits, migrations économiques et climatiques, réseaux criminels, États défailants

narcotrafics, les risques et menaces sécuritaires en Afrique et depuis l'Afrique sont nombreux. On peut mentionner la situation au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, la déliquescence de la Libye et du Soudan, les tensions dans la Corne de l'Afrique et ses approches maritimes, la guerre en Éthiopie, les menaces au Mozambique, les exactions commises à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), les difficultés au Cameroun, l'insécurité dans le Golfe de Guinée. Nous ne pourrions traiter aujourd'hui de l'ensemble de ces sujets mais il nous intéresse d'entendre l'analyse toujours éclairée et pondérée de nos services de renseignements sur l'évolution géopolitique des risques et des menaces sécuritaires sur ce continent. Cela nous permettra de mieux comprendre les enjeux de l'adaptation de la politique de défense que nous y déployons et de contribuer à la stratégie française et européenne.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire. L'exercice auquel vous nous conviez a quelque chose de frustrant, pour nous comme pour vous, car il va de soi qu'aucune information classifiée ne sera diffusée au cours de cette audition, pour la raison principale que nous devons protéger nos accès, le bien le plus précieux des services de renseignement, et protéger nos forces.

Le renseignement d'intérêt militaire, vise à évaluer les capacités que nos compétiteurs ou des groupes armés peuvent être amenés à utiliser, et leurs intentions opérationnelles. Il est produit au profit du chef d'état-major des armées pour lui permettre d'élaborer des options stratégiques, et des forces en opérations pour préparer leur engagement. Le renseignement d'intérêt militaire ne traite ni du renseignement d'intérêt économique, ni du renseignement politique. En Afrique, la direction du renseignement militaire (DRM) a pour mission de fournir des appréciations de situation sécuritaire pour préparer des opérations de diverses natures : évacuations de ressortissants, comme ce fut le cas au Soudan en avril dernier ; opérations conduites à la demande de nos partenaires, telle Serval il y a une dizaine d'années ; opérations de lutte contre le terrorisme, souvent en coopération avec la direction générale du renseignement extérieur (DGSE). La DRM est aussi chargée d'appuyer ceux de nos partenaires africains qui le demandent, sur le plan méthodologique ou capacitaire.

Vous le savez, notre dispositif militaire en Afrique évolue. Le dispositif, la capacité et les accès de la DRM évoluent parallèlement, mais pas nécessairement de la même manière ni de façon synchronisée dans l'espace ou dans le temps, parce que le renseignement précède la décision et l'action.

Quelles sont, de notre point de vue, les évolutions à l'œuvre en Afrique ? S'il est risqué de tenter de globaliser un continent d'une extrême variété, des tendances de fond se dégagent. La première est une instabilité historique qu'illustrent les 220 coups d'État dénombrés sur le continent depuis soixante-dix ans - environ trois par an. Faiblesse de certains États ou de systèmes de gouvernance, corruption, trafics, clivages ethniques, fragilité des frontières au regard de réalités locales, de multiples facteurs expliquent cette instabilité chronique qui constitue une fragilité.

Or, cette instabilité s'aggrave à mesure que la prolifération des armements s'accroît, qu'apparaissent des armes de plus en plus sophistiquées tels les drones armés et que les capacités aériennes des États montent en puissance. Les capacités d'action et la létalité des armes utilisées dans les conflits en sont accrues. D'autre part, certaines armées ou certains pays recourent de plus en plus à des supplétifs qui complètent leur capacité à user de la force,

parfois au mépris de règles dont ils pensent pouvoir s'affranchir.

Par ailleurs, les organisations régionales africaines peinent à contenir les conflits et à réguler les tensions sécuritaires sur le continent, en dépit d'une réelle volonté politique qui a cependant du mal à s'incarner et à se concrétiser sur le terrain. Enfin, le système de régulation internationale est contesté, affaibli, certains pays exprimant leur défiance à l'égard d'un dispositif dont ils constatent la relative inefficacité. Ainsi le Mali a souhaité le départ de la MINUSMA de son territoire, et la RDC celle de la MONUSCO.

L'aggravation de l'instabilité et l'usage de modes d'actions plus durs entraînent un nombre accru de victimes : on estime qu'il y a eu environ 120 000 morts civils dans les conflits sur le continent en 2022. D'autre part, ceux-ci ont changé de nature : ce ne sont plus des conflits étatiques ou infra-étatiques mais de plus en plus souvent des conflits régionaux ou sous-régionaux. On le voit au travers des actions terroristes au Sahel, bien souvent transfrontalières - au point de déborder sur certains pays du Golfe de Guinée - dans la région des Grands Lacs, dans la Corne de l'Afrique, autour du lac Tchad, etc.

Trois facteurs risquent d'accélérer cette fragilisation : l'explosion démographique sur un continent qui compte aujourd'hui 1,3 milliard d'habitants et qui en comptera 2,5 milliards en 2050 ; l'urbanisation, puisque deux tiers de ces 2,5 milliards de femmes et d'hommes vivront en zones urbaines en 2050, avec une capacité de sécurisation souvent absente ou très diffuse hors des centres urbains principaux ; la régression du modèle démocratique dans certains pays africains.

Ces fragilités structurelles qui s'accroissent sont autant d'opportunités à saisir pour les terroristes et pour certains de nos compétiteurs qui pourraient trouver là des moyens de contester l'ordre établi pour faire valoir leurs intérêts.

Les deux mouvances terroristes principales sont la branche africaine d'Al Qaïda, relativement affranchie d'Al-Qaïda « centrale », et l'État islamique par le biais de ses quatre principales wilayas africaines (Sahel, Afrique de l'Ouest, RDC et Mozambique), qui poursuivent leur essor de manière inégale, la « tête de gondole » étant l'État islamique au Sahel. Ces wilayas, qui savent parfaitement exploiter la permissivité des États africains, peuvent mobiliser des ressources humaines presque illimitées.

Face à ces mouvances terroristes vivaces et même en expansion, les réponses africaines sont diverses, parfois faibles, et le rejet de l'appui occidental par les juntes sahéniennes facilite l'ancrage territorial terroriste et l'extension de ces groupes vers le Golfe de Guinée. Les États tentent de diversifier leurs appuis partenariaux en faisant appel à la Russie, à la Chine, à l'Iran et à la Turquie mais il n'est en rien certain que cette diversification suffira à leur faire reprendre l'initiative face à la menace terroriste. De plus, la réponse des États africains se limite trop souvent au seul champ sécuritaire.

Pour les armées françaises, la prise en compte de la menace terroriste croissante en Afrique restera un impératif, parce qu'elle vise nos ressortissants, nos emprises, nos intérêts et nos partenaires locaux et aussi parce qu'elle met en péril la stabilité des États.

Ces fragilités constituent des opportunités que nos compétiteurs stratégiques tentent de saisir. Je m'attarderai sur les deux compétiteurs principaux que sont la Russie et la Chine. Moscou

s'est réengagé avec volontarisme sur le continent africain depuis le début des années 2000. Son offre sécuritaire est maintenant diversifiée : vente d'armes, déploiement de sociétés militaires privées, formation des armées africaines... Ces offres se conjuguent à une exploitation désinhibée du champ informationnel pour lutter contre les influences ou la présence occidentales. La Russie a fait de la Libye et de la Centrafrique des pays tests avant de propager son influence. Mais l'exploitation par Moscou du renversement de pouvoirs étatiques, notamment au Sahel, par son appui aux juntes, ne sera probablement pas de nature à juguler l'extension de la menace terroriste. L'action russe en Mozambique a été un échec dont on ne parle pas assez, et nulle part l'action russe n'a suffi à imposer la paix.

La Chine, pour défendre ses intérêts et apparaître comme une puissance responsable, déploie une offre militaire au profit d'États africains. Elle le fait sous trois formes : un engagement accru dans les opérations militaires de paix de l'Onu ; l'approfondissement des relations de défense avec la presque totalité des pays d'Afrique ; l'exportation d'armements vers des États africains. À cela se combine la volonté d'ouvrir des bases en Afrique. Il existe une base chinoise à Djibouti depuis quelques années et la Chine essaye désormais de créer une base sur la façade atlantique.

Au nombre de nos autres compétiteurs, je mentionnerai la Turquie et des pays du Golfe, présents de façon structurelle.

En conclusion, l'Afrique, continent en mutation, demeurera une priorité pour la DRM en raison des menaces que font peser son instabilité, le renforcement de l'activité terroriste et la présence croissante de compétiteurs. Faire face de façon cohérente à l'ensemble de ces menaces exige une coopération entre les services qui s'améliore jour après jour.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Je vous présente les excuses du directeur général, M. Bernard Emié, empêché d'être présent par de fortes contraintes professionnelles dues à une actualité particulièrement dense. Ayant pris mes fonctions il y a environ deux mois, je suis accompagné par le secrétaire général pour l'analyse et la stratégie, dont la mémoire suppléera la mienne, si besoin est, pour la période des deux dernières années, pendant lesquelles je servais à la DRM.

Cette audition s'inscrit dans le débat parlementaire sur la politique africaine de la France ; ce rendez-vous est très important pour la DGSE, un service secret et spécial certes, mais surtout ancré dans le système démocratique. Le zoom sur l'Afrique fait par le directeur du renseignement militaire correspond parfaitement à la vision de la DGSE. Je compléterai cette présentation à laquelle nous souscrivons entièrement par quelques remarques particulières.

La DGSE a toujours décliné, à son niveau, la politique africaine décidée par les autorités politiques. À ce titre, l'Afrique représente depuis les années 1960 une priorité pour le service, la France ayant des intérêts politiques et économiques à y défendre et des concitoyens à y protéger. Son empreinte en Afrique reflète donc celle que ce continent occupe dans la politique étrangère française. Bien entendu, la part des moyens consacrés par la DGSE à l'Afrique évolue. Ainsi, depuis 2013 et même avant cela, le service a renforcé son dispositif pour soutenir l'engagement français au Sahel et la priorité donnée à la lutte anti-terroriste. Le service se réarticule en permanence en fonction de l'évolution des menaces et des enjeux. C'est ainsi qu'aujourd'hui il se tourne encore plus vers les puissances émergentes anglophones

et lusophones.

Je souhaite désamorcer dès maintenant le soupçon selon lequel nous aurions peut-être manqué de caractériser certaines évolutions politiques en Afrique, j'entends par là les récents putschs, parce que nous aurions donné la priorité, voire l'exclusivité, à la lutte antiterroriste. Le service n'a jamais abandonné la recherche et l'analyse politique africaines, dont les moyens ont toujours été préservés et même renforcés ces dernières années. Mais la DGSE n'est pas omnisciente et ses capteurs techniques et humains ne lui permettent pas de savoir ce que mijote chaque officier sahélien. Au Mali, au Burkina, au Niger, le service a, à chaque fois, caractérisé la vulnérabilité des régimes en place ; ces putschs ont été des dérapages rapides, soudains et surprenants, y compris pour leurs auteurs, de mutineries locales ou de coups de sang individuels.

Sur le plan général, pour la DGSE, les risques et les menaces sécuritaires en Afrique sont de trois ordres et s'interpénètrent. Ce sont le terrorisme, la déstabilisation politique et les risques qu'elle fait peser sur la paix civile dans les États concernés, les ingérences étrangères particulièrement hostiles à nos intérêts. Le continent est en effet devenu le théâtre d'une compétition féroce entre les démocraties et des puissances autoritaires qui remettent en cause l'ordre international. Je pense bien sûr à Wagner, mais aussi au piège de la dette chinoise qui encourage la mauvaise gouvernance.

S'agissant du contre-terrorisme, il faut souligner le bilan positif de la lutte menée par la France au regard des objectifs assignés, et les services ont joué un rôle déterminant. Cette lutte doit continuer à nous mobiliser, sous des formes différentes. Les opérations conduites par les forces françaises au Sahel, souvent sur renseignements de la DGSE et de la DRM, ont permis la réduction drastique des actions terroristes contre les intérêts occidentaux, empêché la création d'un sanctuaire d'Al-Qaïda susceptible de devenir un lieu de projection de la menace sur le territoire français et profondément affaibli Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Il en est résulté qu'aucune attaque meurtrière contre les intérêts occidentaux n'a été perpétrée en Afrique occidentale depuis 2018, ni en Europe depuis l'Afrique.

Malheureusement, les difficultés politiques et économiques qui ont fait le terreau de l'expansion des groupes djihadistes ne pouvaient pas être résolues par la seule action militaire, et les gouvernements sahéliens n'ont pas voulu ou pas pu traiter les problèmes qui étaient et qui sont toujours de leur ressort. Le renseignement de la DGSE visait à entraver des structures et des réseaux menaçant nos intérêts, non à conduire une action globale de contre-insurrection. Plus généralement, la France ne pouvait se substituer à ces États, mais seulement les aider.

Ces groupes prospèrent également en raison de certains mauvais choix. Ainsi, au Mali, les exactions commises par les miliciens de Wagner ne font qu'élargir le fossé entre l'État et certaines franges de la population, les communautés peule ou touareg. Étant donné les déficiences des armées locales et de programmes politiques qui délaissent la lutte antiterroriste, nous anticipons une dégradation rapide de la situation sécuritaire en Afrique, devenue l'épicentre du djihad mondial en raison du relatif affaiblissement des centrales terroristes dans la zone syro-irakienne et dans le sanctuaire afghan, même si ces structures restent très menaçantes.

Aussi peut-on craindre la reprise des opérations contre les capitales sahéliennes et l'instauration d'émirats territorialisés dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, et le risque, plus crédible encore à terme, de projection de la menace vers le Maghreb et l'Europe en raison du regain d'attractivité du djihad sahélien et de l'impossibilité pour les volontaires de rallier le théâtre irako-syrien.

Il faut noter que ce danger ne se limite pas au Sahel. Dans la Corne de l'Afrique, le Chabab al-Islami, filiale locale d'Al-Qaïda, contrôle des pans entiers du territoire somalien, et l'État islamique prospère au Mozambique et en RDC. Tout cela advient alors que le nouvel émir mondial de l'État islamique est le djihadiste somalien Abdulqadir Mumin. Cela doit faire craindre une attention renforcée de cette organisation au continent africain : que le nouvel émir de l'État islamique soit un Africain est tout un symbole.

Notre service intensifie ses efforts de recrutement de sources au cœur des cibles pour être en mesure de prévenir aussitôt que possible les menaces qui viseront nos intérêts dans la région. En parallèle, nous demeurons particulièrement vigilants sur l'anticipation et le suivi des crises politiques qui peuvent constituer une menace sécuritaire comportant éventuellement une dimension terroriste. Je citerai l'exemple du Soudan d'où nous avons dû évacuer les ressortissants français et européens en avril dernier,

Mais ces menaces, non plus que les autres défis que sont la démographie et le changement climatiques, ne pourront être réglées par les seules solutions militaires et sécuritaires. Pour réduire la conflictualité, il nous revient, avec nos partenaires européens et africains, de construire une approche plus politique, caractérisée par un investissement collectif coordonné dans l'aide au développement et à la bonne gouvernance. Nous devons aussi être très vigilants face à l'endoctrinement de la jeunesse, désormais soumise, même dans les lieux reculés, à une propagande et à une désinformation massives. Il nous faut pour cela lutter sans relâche contre les auteurs de ces campagnes de désinformation en les privant de leurs moyens d'expression et militer en faveur de l'éducation du grand public à une approche critique des informations diffusées sur les réseaux sociaux.

M. Nicolas Lerner, directeur général de la sécurité intérieure. Les sujets évoqués par mes collègues touchent avant tout à la stabilité des États africains. Sur le plan sécuritaire, l'exposition principale, pour la France, ce sont les personnes physiques et les sociétés françaises représentées en Afrique plutôt que nos intérêts sur le territoire national. Les conséquences actuelles ou potentielles sur notre territoire de la situation de crise et des tendances décrites à l'instant sont néanmoins réelles. Il était donc logique que la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) soit associée à cette audition et je vous remercie de votre invitation.

L'action de la DGSI sur le territoire national en lien avec l'Afrique suit trois axes. Je dirai d'abord un mot des conséquences éventuelles de la dégradation de la situation en matière de risque terroriste pour nos intérêts à l'intérieur de nos frontières. D'autre part, la DGSI, avec ses partenaires de la communauté du renseignement, notamment les renseignements territoriaux, suit des communautés étrangères ou des individus d'origine étrangère résidant sur le territoire national qui peuvent interagir avec la situation dans les pays dont ils ont la nationalité ou dont ils sont originaires. Enfin, je traiterai des manœuvres de déstabilisation informationnelle, qui s'appuient pour partie sur des structures ou des personnes physiques

résidant en France ou pouvant y séjourner. Vous comprendrez que je m'abstienne de partager toute information relevant du secret de la défense nationale.

Il ne m'appartient pas de dresser l'état des lieux de la menace terroriste visant le territoire national. Vous le savez, elle est essentiellement endogène. Néanmoins, depuis une grosse année, les conséquences de l'existence des théâtres extérieurs que sont la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan mais aussi l'Afrique pèsent à nouveau, de manière croissante, sur le niveau de la menace terroriste en France. En 2022, pour la première fois en six ans, la DGSI a déjoué un projet d'attentat impliquant deux individus qui venaient de rentrer en France et qui étaient en lien direct avec des opérationnels de l'État islamique en Afghanistan, ce que l'on n'avait plus vu pendant plusieurs années.

En Afrique, où la dégradation de la situation sécuritaire est très nette, les tentatives des groupes jihadistes de prendre pied sur ce continent ne sont pas nouvelles. Mais ce théâtre n'a jamais été très attractif pour les velléitaires ou les sympathisants djihadistes français. Pendant la période post-révolutionnaire en Tunisie, la permissivité à l'égard du groupe Ansar al-Charia avait conduit quelques Français à rejoindre ce groupe au début des années 2010 ; il s'agissait certes de profils très sérieux qui ont ensuite combattu sur le théâtre syro-irakien, mais ils n'étaient que quatre en Tunisie. De même, de modestes filières s'étaient créées en Libye en 2015 et 2016 mais une dizaine de Français tout au plus y avaient rejoint l'État islamique. En bref, jamais au cours des dernières décennies les théâtres djihadistes africains n'ont conduit à la création de filières de départs de djihadistes français au niveau de ce que l'on a connu en Afghanistan et au Pakistan et surtout en Syrie et en Irak.

La période actuelle ne fait pas exception. C'est que l'accès à ces pays est bien plus compliqué que l'accès au théâtre syro-irakien et qu'à ce jour les groupes terroristes n'ont créé ni structures d'accueil ni réseaux de facilitation pour attirer ce type de combattants. De plus, mes collègues l'ont dit, ces groupes terroristes poursuivent à ce jour un objectif local et n'ont pas, pour l'instant tout au moins, le dessein de projeter la menace. Cela explique qu'aucun projet d'action terroriste en provenance de la zone africaine n'a été détecté ces dernières années visant le territoire national – ce qui ne signifie pas que nos intérêts n'ont pas été visés – et qu'à ce jour aucun ressortissant français n'évolue au sein d'un groupe terroriste en Afrique.

Ce cadre étant dessiné, je tiens à vous dire notre préoccupation quant à l'évolution de la situation, et donc notre vigilance. Nous observons en effet depuis quelques mois des signaux faibles : on constate l'attrait croissant de sympathisants djihadistes pour ce théâtre. Par « attrait croissant », j'entends quelques individus seulement, mais cela ne se voyait pas il y a deux ou trois ans. Ces derniers mois, trois projets de rejoindre une organisation terroriste africaine ont été détectés et déjoués. On est très loin des 1 400 individus qui avaient rejoint l'État islamique sur le théâtre syro-irakien, mais ce phénomène était inexistant il y a peu.

D'autre part, si la dégradation de la situation, qui a été bien décrite, vise avant tout nos intérêts à l'étranger, nous sommes attentifs à cinq facteurs susceptibles d'avoir des conséquences à moyen terme sur le territoire national. C'est d'abord la propagande très active de ces groupes terroristes. C'est ensuite que leurs succès tactiques contribuent à nourrir une image à nouveau dynamique des organisations terroristes, alors que l'attrait pour l'État islamique des velléitaires français pâtissait des revers militaires infligés par la coalition dans la zone syro-irakienne. C'est aussi le risque patent de voir des combattants francophones,

notamment en provenance de pays maghrébins, rejoindre ces groupes terroristes et structurer des réseaux de facilitation ou d'échanges avec des sympathisants ou des velléitaires en France. C'est encore le gain territorial à l'œuvre, qui peut traduire une élévation capacitaire et donc peut-être aussi un renforcement de la capacité de planification d'actions extérieures. Enfin, nous devons être extrêmement vigilants pour éviter que des combattants se greffent aux flux migratoires et entrent sur le territoire national animés par la volonté de commettre un acte terroriste, ou que des profils radicalisés ou d'anciens combattants migrent vers l'Europe pour des raisons économiques mais qu'ils présentent des profils à risque compte tenu de leur parcours. Cela entraîne, en lien avec l'ensemble des services, des mesures très strictes de criblage aux frontières et d'interdictions d'accès.

La DGSJ a pour autre mission cardinale la lutte contre les ingérences étrangères, ce qui l'amène à suivre les diasporas ou les individus d'origine étrangère résidant en France. Les crises, les coups d'État ou les tensions internes ont des conséquences sur les citoyens des pays concernés résidant sur le territoire national, même si ces communautés sont souvent de taille modeste et bien intégrées. Il s'agit parfois d'une immigration très ancienne, intégrée et présente pour travailler ou pour étudier, si bien que les conséquences en termes d'ordre public des troubles observés en Afrique sont restés très limités sur le territoire national ces dernières années.

Nous suivons certains mouvements avec attention. Mais, globalement, les conséquences des troubles politiques en Afrique, en termes de sécurité publique sur le territoire national, sont réduites et contenues.

Sachez enfin que le ministère de l'intérieur est mobilisé à chaque fois qu'il nous faut réagir à des coups d'État ou des actions hostiles à nos intérêts.

Je conclurai par quelques mots sur les outils informationnels, devenus une arme aux mains de nos compétiteurs. Ces outils sont l'objet d'une veille par les services et par Viginum, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères créé il y a deux ans, avec lequel la DGSJ interagit. Le cœur de l'activité d'un service de renseignement intérieur est d'essayer de détecter et d'identifier les individus ou les organismes qui participent aux manœuvres informationnelles hostiles à notre égard, parfois manipulés par des puissances étrangères. Certaines ont été citées. En leur nombre, la Russie déploie le dispositif le plus élaboré, en tenant un discours qui touche la sphère panafricaniste francophobe. La DGSJ suit et s'efforce d'entraver ces actions, en l'état du droit à chaque fois que c'est possible. Je me réjouis que la délégation parlementaire au renseignement (DPR) ait repris certaines propositions avancées par les services et se soit prononcée en faveur d'une réflexion sur une évolution du cadre légal et juridique qui nous permettrait d'être plus efficaces et plus réactifs dans notre lutte.

M. le président Thomas Gassilloud. Je vous remercie tous les trois pour ces interventions éclairantes et complémentaires. Nous en venons aux interventions des orateurs des groupes.

M. Jean-Philippe Ardouin (RE). Pour les Européens, l'Afrique est le symbole d'une perte d'influence et une source d'inquiétude lorsqu'un pays sombre dans l'instabilité. Depuis de nombreuses années, nous constatons avec impuissance les ambitions russes en Afrique. Quel regard portez-vous sur les activités du groupe Wagner sur ce continent ? Un rapport d'experts

indépendants vient d'établir que cette société militaire privée a rapporté 2,5 milliards d'euros à la Russie. Son rôle demeure stratégique malgré la disparition de son dirigeant historique en août dernier et elle continue d'exploiter la principale mine de la République centrafricaine et d'extraire de l'or au Soudan, couplant profits indirects pour la Russie et développement de partenariats privilégiés. Nous devinons qu'elle entretient aussi des relations très étroites avec les armées de certains États africains pour nouer des alliances défensives. Elle s'est imposée dans plusieurs pays, sous les ordres de Moscou, notamment au Mali à la suite du retrait des forces françaises, à la demande de la junte au pouvoir. Comment s'articulent les autorités officielles russes et les sociétés telles que Wagner dans la stratégie d'influence de la Russie en Afrique ? Cette stratégie vous paraît-elle pérenne ? Comment la France y réagit-elle ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Avant la tentative de putsch sur Moscou, la société militaire privée (SMP) russe Wagner procurait une offre sécuritaire de garde prétorienne à des régimes fragiles en échange d'une prédation économique ciblée, dépendant des pays considérés - ici, une mine, là une usine -, se nourrissant donc de la déliquescence des États. Depuis lors, la SMP Wagner n'a plus connu de croissance dans cette zone mais elle a conservé l'héritage. Ils sont donc toujours stationnés dans les pays où ils étaient établis et le troc prédation contre-offre sécuritaire locale à des régimes fragiles se poursuit. Dans les faits, le régime russe, qui essaye de récupérer l'héritage de Wagner à des fins différentes, procède à la découpe de la société Wagner par appartements.

La SMP Wagner exerce ses activités sans scrupule : exactions, s'il le faut, pour exercer ses fonctions de garde prétorienne et, dans tous les cas, désinformation de masse pour contribuer à maintenir artificiellement la légitimité des gouvernements en place.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Pour compléter ce propos sur l'interdépendance entre cette SMP et des États faillis ou en quasi-faillite, je soulignerai que l'offre de Wagner s'articule en deux volets : formation d'une part, lutte contre des opposants/terroristes d'autre part - la définition dépend des circonstances ou des pays. Bien souvent, l'action de Wagner accentue les clivages ethniques, et les exactions mentionnées ciblent telle ou telle ethnie en fonction des régions dans lesquelles ils opèrent. Wagner est implanté dans un nombre de pays très limité : la Libye, la RCA et le Mali. Cela montre que si « l'offre Wagner » a semblé fasciner le continent africain il y a quelques années, certains pays en sont revenus, se rendant compte que l'activité de ce groupe avait un effet déstabilisateur sur les équilibres ethniques et pouvait entraîner une perte de souveraineté. Plusieurs chefs d'État africains ont compris le danger d'y avoir recours. Enfin, on ne souligne pas suffisamment les échecs de Wagner, notamment au Mozambique d'où ils ont été chassés quatre mois après y être intervenus.

Mme Caroline Colombier (RN). Le retrait de nos troupes en Afrique de l'Ouest nous impose de revoir notre positionnement stratégique dans la région. Nous semblons avoir été progressivement remplacés par des compétiteurs inattendus dans cette partie du monde, la Russie et la Chine, qui créent le sentiment anti-français sur place puis en tirent bénéfice. Ces puissances paraissent avoir pris une longueur d'avance dans le champ informationnel, transformant l'Afrique du Nord en champ de bataille potentiel pour les futurs conflits hybrides auxquels la France pourrait être confrontée. En écoutant les spécialistes invités par notre commission, on ne sait pourquoi la France s'est résignée à une posture défensive et réactive, principalement justifiée par des raisons diplomatiques. Cette doctrine a nui à notre capacité

d'anticipation des crises et limité notre présence à une sorte de ligne Maginot minimale de défense de nos intérêts dans la région, ce qui nous a coûté cher ces derniers mois. Même si nous avons réussi à déjouer des manœuvres de désinformation au début de l'année 2022, ce succès marginal est loin de traduire une stratégie claire de la France dans la région. Pourtant, certains d'entre vous avaient souligné par le passé la nécessité pour vos services de recevoir des consignes nettes des autorités politiques.

Dans ce contexte, comment envisagez-vous de réorganiser vos services pour ne pas perdre pied en Afrique et pour conserver le renseignement d'intérêt militaire de qualité indispensable à notre liberté d'action dans la région ? Si une volonté politique s'exprimait pour faire de l'offensive la ligne directrice de notre action, quelles seraient les priorités stratégiques budgétaires et humaines ? Enfin, quelles évolutions du cadre juridique du renseignement souhaite la DGSIS ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Je n'ai pas le sentiment d'une dichotomie absolue entre offensif et défensif. Les deux axes d'action s'entrecroisent mais, face à des compétiteurs qui usent du mensonge de la désinformation, la France a fait le choix stratégique de ne pas entrer dans ce jeu-là, si bien que, pour ne pas perdre notre âme nous ne jouons pas à armes égales, ce qui peut donner une impression de fragilité. C'est le pari que, dans la durée, la parole française restera fiable. Quand nous observons des opérations de désinformation, nous les condamnons et nous pouvons décider de manœuvres d'entrave, qui restent secrètes. Tout n'est pas dans le monde visible mais sachez que la France se défend, y compris dans le champ informationnel.

La réorganisation du dispositif de renseignement français pour faire face aux menaces est permanente. Je vous ai indiqué que nous nous investissons davantage dans le Golfe de Guinée, pour contrer les nouvelles menaces au Mozambique et j'ai fait allusion à l'Afrique anglophone et lusophone. Nous continuerons de nous adapter en permanence, avec une agilité assez prononcée au regard du tempo habituel de l'administration française.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Notre dispositif de renseignement évolue en permanence, singulièrement en ce moment. Tout part évidemment des accès, que nous adaptons en fonction des menaces, de l'acceptabilité des pays hôtes et de la capacité du renseignement d'intérêt militaire à s'adosser à des dispositifs de forces déployées en opération ou prépositionnées. Aujourd'hui, nous repensons à nouveau nos accès en essayant d'anticiper sur le temps long. Nous sommes parfois en décalage avec les dispositifs militaires parce qu'il nous faut créer des accès et capitaliser les informations dans la durée pour produire du renseignement. Repenser nos accès en Afrique signifie se diluer davantage et trouver d'autres partenaires, africains ou internationaux. Tous les services de renseignement troquent avec des partenaires étrangers. Il faut le faire sans naïveté et sans créer de dépendance ; cela fonctionne assez bien, mais il faut des monnaies d'échange. Enfin, nous essayons de progresser en matière d'innovations. Même si la technologie ne fait pas tout et que le renseignement humain est un volet essentiel de nos capacités, l'innovation technologique nous offre des accès dont nous ne pouvons bénéficier hier. Sur le plan budgétaire, je pense que nous nous accorderons pour dire que nous faisons un métier infini avec des moyens finis, si bien que quand bien même notre budget et nos effectifs seraient cent fois plus élevés, nous ne remplirions pas notre mission de façon exhaustive.

M. Nicolas Lerner. Le sujet de l'information, sensible à l'étranger, l'est encore plus quand on parle du territoire national où, la question du champ d'activité des services ou leur capacité de réponse peut très vite venir télescoper les principes constitutionnels de liberté de conscience et de liberté d'informer. C'est pourquoi je pense salutaire la définition d'un cadre relatif aux opérations de désinformation et à la manipulation de l'information. Le décret portant création de Viginum définit précisément ce qui relève d'une action publique et ce qui tient de la libre opinion. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, dès lors qu'on reste dans les limites de la loi, on est libre, dans notre pays, de penser que la France mène une politique coloniale en Afrique ou que le président Poutine mène en Ukraine une action salutaire.

Néanmoins, la manipulation de l'information par une manière trompeuse d'influencer l'opinion entre dans le champ d'action du service. Depuis quelques mois, grâce à la création de Viginum et à une attitude beaucoup plus offensive de nos autorités, un moyen d'action existe, parfaitement démocratique, qui est de décrire les manœuvres en cours et de les dénoncer. Ce fut le cas pour deux opérations hostiles. L'une était pilotée par l'Azerbaïdjan. L'autre - les étoiles de David apposées sur des murs parisiens - par la Russie ; nous en sommes convaincus même si une enquête judiciaire est en cours. Le Gouvernement a donc décidé de nommer et de dénoncer les compétiteurs auteurs de ces opérations. Tel est l'état d'esprit actuel, et je partage l'opinion du directeur du renseignement militaire au sujet de l'entremêlement des volets défensif et offensif de notre action : la France, en tout cas ses services, s'est adaptée au nouveau contexte d'agressivité stratégique, dit ce qui est, et répond.

Sur le plan juridique, deux propositions des services soumises à la DPR ont été reprises dans le volet public de son rapport annuel. Un mot, d'abord, sur le cadre général. Le service chargé de la lutte contre l'espionnage et les ingérences est confronté en France à trois comportements. L'espionnage, puni par le code pénal, consiste à récupérer des informations que l'on n'est pas censé avoir. De l'autre côté du spectre, la politique d'influence menée par les États vise à promouvoir leur modèle et leurs valeurs ; ce procédé est légal et la France mène elle-même une politique d'influence à l'étranger. Entre les deux, il y a une zone grise, l'ingérence, autrement dit la volonté d'un État d'agir au bénéfice de ses intérêts ou contre les nôtres en avançant masqué, utilisant à cette fin des relais qui taisent au nom de qui ils parlent. Cette zone grise pourrait être mieux prise en compte par la loi et c'est à quoi tendent nos propositions.

La première tend à créer un registre des représentants d'intérêts étrangers inspiré du Foreign Agents Registration Act américain, récemment décliné au Canada et au Royaume-Uni, pays qui ne sont pas connus pour être des démocraties moins efficaces que la nôtre. Ce dispositif vise à rendre obligatoire la déclaration des liens de soumission ou de dépendance à un État étranger. Cela ne signifie pas que l'on est empêché de mener une activité d'influence mais qu'il faut dire d'où l'on parle et quels liens préexistent. Il s'agit simplement de renforcer la transparence du débat public.

Notre deuxième proposition tend à pénaliser l'ingérence, et la création d'un registre nous y aiderait : toute personne qui ne dirait pas précisément au nom de quels intérêts elle s'exprime pourrait être sanctionnée. C'est sur ce terrain que le Royaume-Uni a récemment avancé.

Ces deux propositions ont retenu l'attention favorable de la DPR.

M. le président Thomas Gassilloud. Si l'on vous entend bien, l'ingérence serait alors considérée comme une forme de trahison ?

M. Nicolas Lerner. Oui. Le fait d'agir pour le compte d'une puissance étrangère contre nos intérêts ou pour défendre les intérêts de cet État sans le déclarer relèverait alors du crime de trahison, puni de vingt ans de réclusion criminelle.

M. François Piquemal (LFI-NUPES). Je vous remercie tous trois pour vos propos liminaires qui contribuent à éclairer tous les députés. Il est normal que nous parlions de nos intérêts nationaux, mais cette audition porte sur la sécurité en Afrique en général, et si la situation sécuritaire au Maghreb et dans la bande sahélo-saharienne intéresse particulièrement la France, bien d'autres événements méritent aussi une analyse de leur importance et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la sécurité du continent.

Avant d'y revenir, je vous interrogerai, étant donné les récents coups d'État survenus en Afrique, sur les moyens mis en place par les services de renseignement pour repérer d'éventuels signaux de contestation du pouvoir dans les cercles politiques et sécuritaires et au sein de la population. Quels étaient les dispositifs ? Comment la remontée d'informations s'est-elle faite ? Des divergences dans l'analyse du renseignement ont-elles conduit à des appréciations différentes de certaines situations ?

Alors que les activités armées du Mouvement du 23 mars, le M23, déstabilisent la zone frontière entre la République du Congo et le Rwanda et qu'un drame humanitaire perdure dans le Nord-Kivu, des élections vont avoir lieu dans ces deux pays ; comment pourraient-elles influencer la stabilité de la région ? Le conflit entre Israël et le Hamas se poursuit ; quels pourraient être les risques sécuritaires et le potentiel déstabilisateur de cette guerre pour l'Afrique ? Étant donné le risque d'accroissement de conflits liés aux problèmes climatiques ou à l'appropriation de ressources, quel pourrait être le potentiel déstabilisateur pour la région de la compétition entre l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte à propos de la gestion des ressources du Nil ?

Enfin, en soulignant qu'une intervention militaire ne suffit pas à offrir la stabilité à des peuples, vous avez mis en cause les responsables politiques locaux. Mais la France aurait-elle pu faire davantage pour obtenir de meilleurs résultats de ce point de vue ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Vous comprendrez, Monsieur le député, que je ne puisse décrire précisément nos dispositifs de renseignement. De manière générale, tous les services s'attachent à faire converger les trois moyens de captation que sont le renseignement humain, le renseignement technique et le renseignement partenarial. L'exercice est très complexe, car le renseignement qui remonte peut-être positif ou négatif, il peut être faux, et ce peut être une mauvaise piste. Il faut combiner tout cela et analyser les renseignements recueillis avec un discernement qui n'est pas infaillible pour essayer d'en tirer une ligne directrice. Cela continue et je ne trahis aucun secret en vous disant que nous avons des sources humaines et quelques accès techniques en Afrique, et que la remontée d'informations est permanente. Il n'y a aucune rétention d'informations locales des services de renseignement en Afrique.

J'ai traité du résultat obtenu dans mon propos introductif et je le redis : un service de renseignement est un thermomètre, ce n'est pas lui qui fait monter ou baisser la température.

Il observe des choses et en fait part. Il dit : « *La température monte* » ou : « *Le régime semble aller à sa chute* » ; ensuite, une étincelle se produit au hasard de l'Histoire. D'autre part, tous ces putschs sans exception ont été anticipés parce que nous avons tous sous les yeux des régimes déliquescents, mais aucun n'a été prévu précisément ni par les services de renseignements locaux qui sont les premiers concernés ni par les services de renseignement américains ni par les services de renseignement russes. L'instabilité en Afrique étant très forte, nous avons encore des inquiétudes sur la stabilité à venir de certains régimes.

La RDC est en effet dans une situation inquiétante. Les élections en RDC ont lieu en ce moment même et je ne sais comment elles évoluent mais ce sont effectivement des élections à fort enjeu. À ce stade, je puis seulement vous dire que la conscience collective est très forte qu'un embrasement est possible, et de grands partenaires locaux, tels l'Angola, et internationaux, la France et les États-Unis, tentent de calmer le jeu. Mme Avril Haines, la directrice du renseignement national américain, a fait une tournée locale et a obtenu une déconflictualisation provisoire avec des engagements respectifs, pour qu'au moins les proxys ne soient pas à l'origine d'une flambée régionale. On espère que cet accord local tiendra, mais comme dans toute situation de tension, le risque est fort.

M. le président Thomas Gassilloud. Iriez-vous jusqu'à assimiler les motivations des Rwandais à celles de Wagner ou cette comparaison vous semble-t-elle hasardeuse ? La prédation économique justifie-t-elle, ici aussi, des approches sécuritaires ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Toutes les crises profondes dans des régions compliquées trouvent leur origine dans un mille-feuilles historique, économique, ethnique et sociologique. C'est pourquoi, si l'on s'en tient à une seule grille de lecture, quelle qu'elle soit, on ne répond qu'à une petite partie de la crise. À ne pas traiter le problème dans son ensemble, on en arrive à une paix intermédiaire mais la tension reste sous-jacente.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Vous avez fait allusion à d'éventuelles divergences entre les services. Ce mot n'est pas adapté à la réalité de la situation ou à la façon dont nous travaillons ensemble ; il y a plutôt des complémentarités. Les échanges sont quotidiens entre les services de renseignement politique, de renseignement militaire, de renseignement économique et les experts du continent africain. Ils permettent des visions souvent complémentaires, parfois identiques, parfois pas exactement alignées. D'autre part, le renseignement produit ne nous appartient pas. Il est exploité au niveau politique ou, pour ce qui me concerne, à celui du chef d'état-major des armées.

L'instrumentalisation des crises à des fins électorales est récurrente en Afrique, avec des pics d'intensité avant les élections. On en voit un exemple aujourd'hui dans la région des Grands Lacs où certains acteurs politiques se sont efforcés de faire vibrer la fibre nationaliste pour mobiliser l'électorat. Mais le conflit lui-même, vieux de plusieurs décennies, a de multiples explications : un volet ethnique qu'il ne faut pas sous-estimer, la gestion de la croissance démographique et celle de ressources à très forte valeur ajoutée.

M. le président Thomas Gassilloud. Malheureusement, l'instrumentalisation des crises à des fins électorales n'est ni un monopole africain ni celui des régimes autoritaires.

M. Jean-Louis Thiériot (LR). Au nombre des outils d'influence il y a la diplomatie de l'armement et la fourniture d'armements. On sait que notre base industrielle et technologique

de défense (BITD), historiquement très présente en Afrique, n'a plus les succès à l'export qu'elle a eus en d'autres temps. Comment analysez-vous cette évolution ? Est-ce que notre combinaison prix/produit ne correspond plus exactement aux besoins ? Est-ce lié à des choix politiques des gouvernements considérés ? Est-ce dû à une action particulière de nos compétiteurs stratégiques, puisque l'on parle de drones turcs et iraniens ? Quel rôle les services jouent-ils en cette matière ? Sur un autre plan, pourriez-vous faire le point sur la situation, difficilement intelligible, en Libye ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Ma sphère de compétences n'est pas la BITD à proprement parler mais plutôt ce que nous comprenons des souhaits des États africains en matière d'armement. Je vous répondrai donc de manière indirecte, comme je l'ai fait dans mon propos liminaire : nous constatons que les matériels utilisés sont de plus en plus létaux et montent en gamme et en technicité. Mais il faut être conscient des forces et des faiblesses du soutien que nos compétiteurs fournissent en matière d'armement. Ces matériels sont assez compétitifs ce qui correspond aux ressources budgétaires limitées de certains États africains ; on pense par exemple aux drones TB2 turcs et aux avions L-39 présents au Mali. Néanmoins, certains pays sont déçus par ces équipements. D'une part, ils ne sont pas toujours performants ; c'est notamment le cas d'armements chinois qui ne répondent pas aux espérances initiales de leurs acheteurs. D'autre part, il n'y a pas toujours de maintien en condition opérationnelle, singulièrement pour les équipements russes, la Russie se concentrant actuellement sur ses besoins propres au détriment des matériels vendus aux pays africains. Dans ce domaine, notre rôle est d'évaluer les capacités des matériels détenus par les armées africaines et les performances de nos compétiteurs pour aider notre BITD.

M. le président Thomas Gassilloud. Je rappelle l'argument de vente des Turcs : « La qualité européenne au prix des Chinois » Vu d'Afrique, c'est un argument qui fonctionne en général.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Avec un bémol cependant : le drone TB2 turc était l'alpha et l'oméga au début de la guerre en Ukraine mais au bout de trois mois on n'en a moins parlé car il est brouillé et de ce fait inopérant. Les systèmes de brouillage sont encore peu répandus en Afrique, mais ils apparaîtront un jour.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Le conflit israélo-palestinien et la dislocation de l'Afrique sahélienne éclipsent la Libye, qui disparaît de l'actualité. La situation, effectivement assez difficile à comprendre, n'évolue pas beaucoup. Le processus de reconstruction politique, très lent, se fait avec la médiation des Émirats arabes unis et de l'Égypte mais il se heurte à la milicianisation du pays. Une multitude de milices locales tiennent des régions plus ou moins vastes dont elles se nourrissent comme de prébendes qu'elles ne lâcheront pas facilement pour se fondre dans une unité nationale retrouvée. Œuvre aussi en Libye une société militaire privée turque, la Sadat.

En gros, le pays est découpé en quatre zones. À l'est, la Cyrénaïque est toujours tenue par le clan Hafter, le maréchal, essayant de transmettre l'héritage à ses fils et à des proches. La Tripolitaine, très fragilisée, très milicianisée, très morcelée, est tenue par M. Dbeiba qui ne peut guère sortir de Tripoli. Au centre, Misrata, héritage du comptoir turc, essaye de jouer une partition intermédiaire. Enfin, le sud, essentiellement contrôlé par des tribus nomades, n'envisage pas sa géopolitique locale comme nationale mais comme transnationale, sur l'axe

migratoire sahélien. Les grandes puissances qui participaient au processus libyen sont désormais occupées à autre chose : la Russie, qui avait une ambition locale, se consacre à l'Ukraine, et l'Égypte regarde soudainement sa frontière Est.

M. le président Thomas Gassilloud. La Libye est en quelque sorte une peau de léopard de groupes semi-privés ou paraétatiques. On en revient quasiment à l'époque coloniale, avec des États qui ont du mal à assurer la souveraineté sur leur territoire et où des pouvoirs locaux se réinstallent.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Effectivement, et les États voisins, Algérie et Tunisie d'un côté, Égypte de l'autre, craignent évidemment le débordement de l'instabilité.

Mme Delphine Lingemann (Dem). Quel sera l'impact sécuritaire de la fin de l'opération Barkhane et de la dissolution du G5 Sahel, la force africaine conjointe de lutte contre le terrorisme soutenue par la France ? Quelle coopération sécuritaire pourrait être envisagée avec la Mauritanie et le Tchad ? Comment évaluez-vous le risque djihadiste pour cette région et par répercussion pour notre pays ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. La fin de l'opération Barkhane et du G5 Sahel ont fragilisé les États sahéliens dans le domaine sécuritaire. Cette dégradation a été un élément déclencheur des différents coups d'État. La fragilisation régionale structurelle tient à plusieurs facteurs précédemment décrits. Les conséquences de ces événements sont d'une part, une fragilisation encore accrue en raison de la disparition d'une partie de l'aide dont bénéficiaient ces pays et dont ils ont choisi volontairement de se séparer, d'autre part l'extension de la menace terroriste, à la fois géographique et en intensité. Aujourd'hui, l'action terroriste s'exprime sur l'ensemble du territoire malien, y compris à proximité de la frontière sénégalaise, voire des frontières guinéenne et ivoirienne, et peut s'étendre au-delà, vers les pays du Golfe de Guinée. Cette tendance est donc plutôt négative. Les juntes coopèrent : les trois pays ont créé une association politique et militaire. L'évolution des pays sahéliens inquiète non seulement les pays du Golfe de Guinée mais aussi d'autres pays limitrophes comme le Sénégal et la Mauritanie. Les pays du Maghreb constatent également avoir moins d'influence sur les pays sahéliens, ce qui fragilise leurs frontières, avec des risques de déstabilisation interne, notamment au sud de l'Algérie.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. J'ai dit dans mon introduction que nous avons des conséquences de l'évolution au Sahel une vision très pessimiste. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al Qaïda, qui a toujours pour objectif de construire un califat local, exerce une pression croissante sur les capitales sahéliennes. En outre se recrée une alliance de proximité avec la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), qui rallume le feu sécessionniste au Nord Mali avec des jeux troubles entre visions califales et visions sécessionnistes. La tension avec les régimes des capitales est donc croissante. Bamako a réussi à revenir à Kidal, mais il ne faut pas imaginer que cette rentrée très symbolique soit une illustration de la solidité du régime au Nord-Mali, et il sera extrêmement compliqué pour le gouvernement central de se maintenir à Kidal dans les années qui viennent, d'autant que dans le même temps l'État islamique se construit un sanctuaire très fort. Nos inquiétudes sont encore avivées par les liens croissants entre l'État islamique en Afrique centrale, l'État islamique en Afrique de l'Ouest et l'État islamique dans le Grand

Sahara. Ces connexions croisées qui se traduisent par des soutiens individuels, logistiques et doctrinaux rendront ces organisations encore plus résilientes.

M. Nicolas Lerner. Si l'on considère le nombre de morts causées, les principales victimes de ces groupes terroristes sont les populations locales des pays considérés. Sont aussi visés les intérêts français dans la région. Je précise à ce sujet que la DGSJ est systématiquement saisie en judiciaire des attentats commis à l'étranger. Je l'ai dit, la menace visant le territoire national est aujourd'hui très limitée. Il n'y a aucun combattant français aux côtés des groupes terroristes évoqués qui, à ce jour, n'ont pas pour programme de projeter la menace ni d'ailleurs la capacité de le faire. Néanmoins, des signaux faibles appellent la vigilance sur l'attrait croissant pour ces groupes et sur la double menace que représenterait la création d'un califat territorial structuré : le risque que des populations francophones rejoignent ces groupes combattants, et le risque, par ricochet, que des liens directs s'établissent avec des velléitaires sur le territoire national.

Mme Anna Pic (SOC). Je prends la parole au nom du groupe socialiste pour suppléer ma collègue Isabelle Santiago, empêchée. Le rapport public de la DPR déposé le 29 juin dernier, qui s'appuie sur des entretiens et des auditions conduites avec les services que vous dirigez, détaille les stratégies d'influence et d'ingérence qui menacent les positions stratégiques françaises en Afrique. Il évoque une guerre d'influences, mentionne l'importation massive d'armes russes et chinoises, la mainmise du groupe Wagner sur les mines, l'intensification de la présence de la Chine dans le secteur bancaire et la multiplication des accords de formation militaire. Ces phénomènes se conjuguent au volet plus habituel d'une bataille d'influences par le biais de média de propagande tels que Russia Today et Afrique Media et le soutien de certains partis politiques par des régimes étrangers. Ces manœuvres ont abouti à l'abstention de dix-sept pays africains lors du vote, en mars 2022, de la résolution de condamnation de l'invasion russe de l'Ukraine. Comment ces faits n'ont-ils pas permis d'analyser les risques pour les intérêts stratégiques français de cette guerre d'influence dont nous avons subi ces derniers mois les premières conséquences ? Quels enseignements tirer du retard manifeste de la France à s'adapter aux nouvelles guerres hybrides ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. La stratégie d'influence des compétiteurs est un sujet pris à bras-le-corps au niveau interministériel. Ces manœuvres sont anciennes, mais il existe effectivement des stratégies d'influence structurées chez certains de nos compétiteurs, et les Russes sont de ceux-là. À certains, on prête parfois des capacités supérieures à ce qu'elles sont. Face à cela, nous ne restons pas les bras ballants. La coordination ministérielle et interministérielle monte progressivement en puissance pour porter nos objectifs stratégiques et nos valeurs. Les services de renseignement coopèrent à l'action des structures d'influence en décrivant l'état de la menace et en aidant à porter les messages les plus efficaces possible.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. En matière d'influence, l'enjeu principal des services de renseignements est de la détecter, dans ses deux registres. Il y a d'une part la manipulation de l'information, et nous nous efforçons de débusquer les usines à trolls et les auteurs de désinformation. Il y a d'autre part la partie influence, et en ce domaine il faut connaître les hommes et les réseaux ; c'est tout l'enjeu du renseignement géopolitique, que nous n'avons jamais perdu et qui consiste à démasquer les acteurs de l'influence de nos compétiteurs locaux. C'est le travail quotidien des services de renseignement, pour savoir

comment s'exercent l'influence chinoise dans tel pays, l'influence russe dans tel autre, qui en sont les acteurs et quels sont leurs leviers.

M. Loïc Kervran (HOR). Je remercie, au nom du groupe Horizons, les hommes et les femmes des services de renseignement qui travaillent en Afrique ou sur l'Afrique dans des circonstances difficiles et parfois dangereuses avec un dévouement remarquable. Je remercie aussi le directeur général adjoint de la DGSE de nous avoir donné des exemples du succès de certaines de nos opérations d'entrave en Afrique, car il y a toujours un déséquilibre dans l'évaluation de l'efficacité de nos services, en raison du secret bien sûr, mais aussi parce que ce que l'on a évité est par définition difficilement mesurable.

Dans le passé, certains services ont justifié notre présence militaire en Afrique par la nécessité de maîtriser le risque de menace projetée. Vous avez tous indiqué que, pour les diverses raisons que vous avez exposées, ce risque est faible aujourd'hui ; dans ce contexte, peut-on imaginer maîtriser la menace projetée sans présence militaire française au Sahel, en tout cas sans présence permanente ? D'autre part, que font les services dans la lutte contre les réseaux d'immigration clandestine ? C'est une autre de leurs missions, assez récente et importante, singulièrement quand on entend l'ambassadeur de France au Niger rappeler que la junte nigérienne a dépénalisé le trafic d'êtres humains et libéré beaucoup de ses auteurs.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. En parlant de la menace, on en revient aux conséquences de l'évolution de notre dispositif militaire en Afrique. Ces dernières années, l'action française dans sa globalité - pas uniquement l'action militaire mais aussi l'action diplomatique, économique et culturelle - a permis de contenir la menace terroriste au Sahel, mais elle ne l'a pas éradiquée car elle n'aurait pu le faire seule. Le directeur général adjoint de la DGSE a souligné certains renoncements ou défaillances d'États africains dans la lutte contre le terrorisme et le fait que nous ne pouvions nous substituer à l'action indispensable de ces États dans tous les domaines. Alors que notre action a permis de contenir la menace terroriste depuis une dizaine d'années, ce sera beaucoup moins le cas désormais, comme on le voit déjà, avec l'extension de leurs zones d'actions et du nombre de victimes depuis le départ de la France du Mali, du Niger et du Burkina Faso où la situation a explosé depuis deux ans. Il faut donc distinguer le passé d'un futur certes difficile à écrire mais dont le directeur général adjoint de la DGSE a souligné plusieurs fois que les tendances, toutes très négatives, incitent au pessimisme à la fois pour ces pays et les pays limitrophes. Le concept de menace projetée sera probablement plus prégnant demain en raison de la fin de l'aide que nous apportions.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Que l'on ne se méprenne pas : la DGSE ne travaille pas à entraver l'immigration en cherchant les migrants. Je vous l'ai dit, notre action consiste à prendre la température pour permettre la prise de décisions par nos autorités. Aussi la DGSE s'efforce-t-elle de cerner la réalité objective du panorama des routes de migration pour disposer de l'image la plus actualisée possible des grands axes migratoires. D'autre part, elle agit sous le prisme de la traite d'êtres humains, en s'efforçant d'identifier les réseaux qui profitent de la misère humaine pour s'enrichir. Nous le faisons, hors nos frontières, avec nos moyens, soit avec des partenaires locaux quand ils le veulent et quand ils le peuvent, soit seuls. Une fois des trafiquants identifiés, nous lançons une coopération avec les services locaux pour essayer de les entraver. C'est à ce niveau que nous agissons, et ce ne peut être plus que cela. C'est aussi à cette fin que nous menons un dialogue avec tous les

acteurs du Sud de la Méditerranée.

M. le président Thomas Gassilloud. Considérez-vous que le développement des flux migratoires lié à la désorganisation de cette région peut être un objectif recherché par la Russie dans sa lutte systémique contre l'Europe ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Ce n'est pas caractérisé. Je pense que la Russie profitera de toute opportunité pour nous fragiliser mais aucun renseignement fiable ne me signale qu'elle utilise ce moyen à ce stade.

M. le président Thomas Gassilloud. Cependant, elle a utilisé ce moyen à l'Est de l'Europe.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. La thématique était autre et la difficulté tenait aussi au protocole Cazeneuve conclu avec la Turquie.

M. le président Thomas Gassilloud. Nous en venons aux questions des autres députés.

Mme Gisèle Lelouis (RN). Combien de Français sont présents dans des zones à risque ou qui peuvent le devenir ? Comment le contact est-il maintenu entre eux et nos ambassades ?

M. le directeur général adjoint de la DGSE. Je n'ai pas en tête tous les chiffres, tant les zones à risque sont nombreuses. Seul fait référence le site de conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères. C'est la voix officielle, avec une granularité précise des zones à risque. Notre mission principale, à laquelle nous nous consacrons chaque jour, est de protéger nos compatriotes, mais elle ne consiste pas à assurer la protection individuelle de tous les Français à l'étranger. Notre stratégie, difficile, est de pénétrer les groupes et les organisations de tous types qui nous menacent pour connaître leurs intentions et anticiper leurs attaques avant qu'ils les concrétisent. Notre sport journalier, que nous conduisons avec plus ou moins de réussite, est de pénétrer les groupes terroristes pour savoir quel est leur prochain coup, et les mouvements subversifs pour savoir comment ils vont évoluer, puis de faire remonter les informations sur les menaces vers le ministère des affaires étrangères pour assurer au mieux la protection des Français à l'étranger.

M. le président Thomas Gassilloud. Messieurs, je vous remercie.

Crédit photo : Assemblée Nationale

[1935-1940 : Les services spéciaux face à la montée des périls](#)

Category: 1935-1940,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Comment fonctionne un service de contre-espionnage ?,Comment fonctionne un SR (service de renseignement) ?,Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,Général Louis Rivet,Livres et

publications,Renseignement,Services allemands,Services français,SR Guerre (Kleber)
2 mai 2024



Photo : général Louis Rivet, chef du contre-espionnage et des services de renseignement (1936-1944)

1er extrait de la série : "Retour sur les heurs et malheurs du service de renseignement de l'armée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale"

Au milieu des années 1930, le Service de Renseignement (SR) existe depuis un peu plus de soixante ans(1). Créé sur une base minimale et doté de moyens dérisoires(2) au lendemain de la guerre de 1870(3), il s'est étoffé au fil du temps. D'une part à la faveur de la première Guerre Mondiale. D'autre part à la suite des recommandations contenues dans les rapports présentés en 1932 et 1933 par le **colonel Lainey**(4), lequel avait plaidé, à juste raison, pour un renforcement du réseau des postes déployés aux frontières (ce qui débouchera, entre autres, sur la création du Bureau d'Études du Nord-Est à Lille) et pour un effort plus marqué dans le domaine des moyens techniques.

Au moment où le **colonel Rivet** en prend le commandement au mois de juin 1936 (c'est-à-dire à peine trois mois après le choc majeur qu'a été l'occupation de la Rhénanie), le SR/SCR peut être caractérisé sur les bases suivantes :

1. C'est une institution de caractère militaire et, plus précisément, une composante de l'État-Major, chargée tout à la fois de collecter un maximum de renseignements à l'étranger(5) et de contrecarrer les entreprises d'espionnage, quelle qu'en soit la nature

et d'où qu'elles viennent. Ce qui apparaît a priori comme une évidence n'en mérite pas moins d'être précisé. D'une part parce que le SR/SCR n'est qu'un des acteurs du renseignement (qu'il partage avec le SR/Marine et, à partir de 1938, avec le SR Intercolonial) et du contre-espionnage (l'ensemble des procédures étant diligentées et gérées par la Surveillance du Territoire). Ensuite parce qu'il ne rapporte qu'à la hiérarchie militaire (soit directement, soit par le biais du 2e Bureau) et n'est que rarement en contact avec l'échelon politique, sauf à ce que l'échelon politique le sollicite directement(6).

2. C'est une institution dont les moyens sont comptés, pour ne pas dire contraints, qu'il s'agisse de ses moyens en personnel(7), de ses moyens financiers(8) ou de ses moyens techniques(9). Comme c'est souvent le cas dans l'institution militaire, a fortiori dans le milieu du renseignement, les cadres sont recrutés par cooptation(10). Il n'est pas rare qu'ils y fassent l'essentiel de leur carrière(11) ou qu'ils y reviennent après y avoir servi(12).
3. C'est une institution dont l'image et la réputation ont été durablement et profondément ternies par l'**affaire Dreyfus**, et ce à double titre. D'abord dans l'opinion publique, comme on le constatera lorsqu'une campagne de Presse sera lancée après l'arrestation de l'intendant Frogé, convaincu d'espionnage et condamné en 1935 à cinq ans de prison, c'est-à-dire au maximum de la peine applicable à l'époque(13). Ensuite, ce qui est plus surprenant, au moins a priori, dans l'institution militaire elle-même, car le fait de passer ou d'être passé par le SR/SCR n'est considéré ni comme valorisant, ni comme « porteur » dans une carrière d'officier. Le fait qu'aucun de ceux qui l'ont commandé n'ait dépassé le grade de colonel (à l'exception de Louis Rivet qui n'a accédé au grade d'officier général que lors de son départ en retraite et à la demande insistante de Jacques Soustelle) n'est pas le fait du hasard.
4. Loin de vivre en vase clos et d'être un « électron libre » dans le système administratif, le SR/SCR doit, par la force des choses, travailler et « cohabiter » avec un certain nombre de partenaires autres que l'État-Major(14) et les services du ministère de la Guerre. Pour autant que les archives permettent d'en juger, les rapports avec les services du ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté Nationale, Surveillance du Territoire, 5e Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police) et avec ceux du ministère de la Justice, où le SR/SCR dispose d'un correspondant privilégié et d'un relais efficace en la personne d'**Henry Corvisy**(15), peuvent être qualifiés d'apaisés, à défaut d'être pleinement harmonieux (notamment parce que la compétence des juridictions civiles à traiter les affaires d'espionnage est considérée comme approximative et les peines qu'elles prononcent comme insuffisantes par construction).

À l'inverse, les rapports avec les services du ministère des Affaires étrangères ont été le plus souvent conflictuels, pour ne pas dire tendus. D'une part parce qu'ils se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à la nomination d'agents opérant sous couverture diplomatique, y compris dans des cas où elle était pleinement justifiée(16). D'autre part parce que, comme une bonne partie de l'administration et de la classe politique, ils n'ont compris que partiellement et tardivement ce qu'impliquait la lutte contre les entreprises de l'Axe, que ce soit sur le terrain de l'espionnage ou sur celui de la propagande(17). Ils persisteront à s'opposer jusqu'au mois de juin 1939 à l'expulsion d'**Otto Abetz**, organisateur et plaque tournante de la propagande du

Reich en France(18). Après la déclaration de guerre, ils s'opposèrent également à la fermeture des consulats italiens dans la zone des Armées alors qu'ils étaient communément utilisés par l'Abwehr pour collecter un maximum de renseignements d'ordre militaire, motif pris de ce qu'il ne faut ni « jeter Mussolini dans les bras d'Hitler » (dans un contexte où le Pacte d'Acier avait été signé au mois de mai 1939), ni le pousser à déclarer la guerre à la France » (ce qu'il fera, en tout état de cause, au début du mois de juin 1940). « Le SR dut combattre deux adversaires principaux : le contre-espionnage allemand et le ministère des Affaires étrangères. Des deux, ce fut le second qui entrava le plus efficacement notre action », écrira après la signature de l'armistice le commandant Navarre (qui avait passé les années 1937 à 1940 à la section « Allemagne » du SR)(19).

Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, il n'y a pas de branche « Action » au SR/SCR, à l'inverse de ce qu'on observe à l'époque en Grande-Bretagne par exemple(20). La section MG (pour Matériel de Guerre) du 5e Bureau (qui regroupe depuis la déclaration de guerre le 2e Bureau et le SR/SCR) ne commencera à s'intéresser au sabotage que dans les derniers mois de l'année 1939(21). Aucune des opérations envisagées en liaison plus ou moins étroite avec l'allié britannique (l'obstruction du Danube notamment) ne débouchera sur quoi que ce soit. Il faudra attendre les premiers mois de l'année 1943 pour que le commandant Lejeune soit chargé de jeter les bases d'un service « Action » à la DSR-SM(22), mission dont l'objet même devint caduc après la création de la DGSS(23) à la fin du mois de novembre 1943 et, plus encore, après la fusion effective du BCRA et de la DSR-SM à la fin du mois d'avril 1944.

2) Les caractéristiques du SR/SCR et celles de son environnement institutionnel étant posées, reste à savoir si, dans quelle mesure et comment il s'est acquitté de ses missions tout au long des années 1930. Schématiquement parlant, elles sont au nombre de trois :

- **La connaissance, l'analyse et le suivi** du ou des dispositifs mis en place par le ou les pays considérés comme des « adversaires potentiels », l'Allemagne et l'Italie en tout premier lieu.
- **La lutte contre l'espionnage**, quelles qu'en soient la nature et l'origine.
- **L'identification, le signalement, le suivi et la surveillance** de ceux qui sont susceptibles d'être considérés comme « suspects au point de vue national » (suivant la terminologie communément utilisée à l'époque).

2.1) S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi actualisé des dispositifs mis en place par les pays considérés comme des « adversaires potentiels » (Allemagne, Italie), le dépouillement des archives(24) ne laisse que peu de place au doute et ne permet pas ou quasiment pas d'instruire le procès du SR/SCR. D'abord parce que les documents disponibles montrent qu'il a compris et analysé, dès avant l'accession d'Hitler au pouvoir, l'objectif poursuivi par l'Allemagne à la fois sur le plan politique et sur le plan militaire, c'est-à-dire vider le Traité de Versailles de sa substance(25).

Ensuite parce qu'il a rapidement mis à jour et à peu près parfaitement suivi les efforts déployés par l'Allemagne dans la première moitié des années 1930 pour contourner les clauses militaires du Traité de Versailles et pour renforcer aussi discrètement que possible à la fois les effectifs et l'équipement de la Reichswehr(26). Enfin parce que les sources de tous ordres dont le SR/SCR disposait, y compris et surtout en Allemagne(27), lui ont permis d'informer le

commandement et l'échelon politique de la décision prise par Hitler de rétablir le service militaire obligatoire au mois de mars 1935, d'occuper la zone démilitarisée de la Rhénanie au mois de mars 1936, de sceller la mort de la Tchécoslovaquie en tant qu'État indépendant au mois de septembre 1938, d'occuper la Bohême-Moravie au mois de mars 1939 et d'envahir la Pologne au mois de septembre 1939.

Les sources disponibles ne permettent manifestement pas de reprocher au SR/SCR de n'avoir pas transmis en temps et heure au commandement et à l'échelon politique les informations nécessaires pour apprécier à la fois les intentions d'Hitler et les conséquences qu'elles étaient susceptibles d'avoir dans l'hypothèse où il déciderait de les mettre à exécution, ce qui, à lire les notes rédigées à l'époque, était présenté comme plus que probable. La question qui reste posée est de savoir pourquoi l'un et l'autre ont fait le choix soit de minimiser, soit de mettre en doute, soit d'ignorer purement et simplement les informations et les analyses dont ils disposaient pour en venir in fine à ne pas les exploiter. Est-ce parce qu'ils ne le jugeaient pas nécessaire (ce qui semble être le cas au mois de mars 1935 et, plus encore, au mois de mars 1936) ou parce qu'ils estimaient ne pas ou ne plus en avoir les moyens, militaires notamment (ce qui est le sentiment dominant avant les accords de Munich) ?

S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi régulier du dispositif déployé par l'Allemagne face à la France, l'appréciation qu'il est possible d'en faire, a posteriori et sur la base des archives disponibles, permet de les considérer à tout le moins comme « globalement positives ». On constate, y compris en fin de période, un écart entre les données produites par le SR/SCR et la réalité telle qu'on la connaît aujourd'hui(28). Ce n'est pas surprenant. D'abord parce que l'exercice ne relève évidemment pas de la science exacte. Ensuite parce que l'accès à l'information était « verrouillé » dans l'Allemagne de l'époque, a fortiori quand elle portait sur un sujet plus que « sensible », ce qui contraignait ceux qui travaillaient sur le potentiel militaire du Reich soit à des approximations, soit à des extrapolations. Enfin parce que, si relative que puisse paraître la précision et/ou la fiabilité des données produites sur tel ou tel point à un moment donné du temps, il reste que le SR/SCR a correctement appréhendé et actualisé à intervalle régulier le dispositif déployé par l'Allemagne bien avant la déclaration de guerre(29) et que le rapport des forces dans le domaine aérien n'a cessé de pencher de plus en plus nettement en faveur du Reich au fil des années, que ce soit quantitativement ou qualitativement(30).

Loin d'être limité à l'ordre de bataille allemand, le SR/SCR a évidemment fait le même travail sur le dispositif italien, notamment à partir de la seconde moitié de l'année 1938. Il a été, pour l'essentiel, le fait du poste de Marseille(31) et de ses annexes, celles de Nice, de Chambéry et d'Annemasse en tout premier lieu.

La lutte contre l'espionnage a été une des missions essentielles du SR/SCR dans la seconde moitié des années 1930. Elle a pris une importance croissante au fil des années. D'une part parce que la perception de la menace que représentent les ingérences étrangères, celles de l'Allemagne et de l'Italie en tout premier lieu, est beaucoup plus aiguë en fin de période qu'en début de période. D'autre part parce que les instruments utilisés et les moyens déployés pour lutter contre l'espionnage ont sensiblement évolué sur la période considérée.

Les textes permettant de réprimer l'espionnage ont changé du tout au tout. À la loi du 18 avril

1886, qui était communément considérée comme inopérante(32) et dont l'application avait été de jure suspendue pendant la Première Guerre mondiale(33), va succéder, non sans mal(34), la loi du 26 janvier 1934. Même si elle comble à tout le moins une partie des lacunes dont souffrait la loi du 18 avril 1886, elle ne règle qu'une partie des problèmes posés. D'une part parce que l'espionnage reste considéré comme un délit (au lieu d'être considéré comme un crime, comme il l'est en Allemagne). D'autre part parce que la peine applicable en matière d'espionnage est limitée à cinq ans de prison alors même que l'espionnage est passible de la peine de mort en Allemagne(35). Il n'en reste pas moins que le nombre des prévenus soupçonnés d'espionnage augmente fortement, passant de 18 par an en moyenne entre 1930 et 1933 à 95 en 1934 et 141 en 1935(36).

D'abord parce que le décret-loi du 30 octobre 1935 va donner compétence aux tribunaux militaires pour statuer à tout le moins sur une partie des dossiers d'espionnage et leur donner la faculté de prononcer des peines supérieures à cinq ans de prison. Ensuite parce que le décret-loi du 17 juin 1938 étend la compétence des tribunaux militaires à l'ensemble des dossiers d'espionnage et fait de l'espionnage un crime de droit commun, justiciable des travaux forcés et de la peine de mort. Enfin parce que le décret-loi du 29 juillet 1939 va définir et détailler les actes considérés comme relevant de l'espionnage, tous étant passibles de la peine de mort, que ce soit en temps de guerre (ce qui avait été le cas entre 1914 et 1918) ou en temps de paix(37).

Dans le même temps, les moyens consacrés à la lutte contre l'espionnage vont être à la fois « professionnalisés » et renforcés. C'est moins, voire beaucoup moins, vrai pour la SCR(38) que pour l'instance chargée de diligenter les enquêtes et les procédures, c'est à dire la Sûreté Nationale. Alors que la lutte contre l'espionnage n'était qu'une des missions confiées à 136 « commissaires spéciaux » de la Sûreté, les choses changent du tout au tout au milieu des années 1930.

D'abord parce que le ministère de l'Intérieur va créer au mois d'avril 1934 un service spécialisé dans la lutte contre l'espionnage(39), n'ayant pas de comptes à rendre au corps préfectoral et rattaché au Contrôle Général de la Surveillance du Territoire(40). Ensuite parce que l'organisation même de la Surveillance du Territoire est progressivement rationalisée, notamment par rapport à celle des Armées(41). Enfin parce que ses effectifs vont sensiblement augmenter, passant d'une trentaine de fonctionnaires au milieu des années 1930 à une centaine de fonctionnaires à la veille de la déclaration de guerre(42).

2.2.3) La perception croissante de l'ampleur prise ou susceptible de l'être par les ingérences de l'Axe, le durcissement de l'arsenal répressif et le renforcement marqué des moyens dévolus à la Surveillance du Territoire(43) vont rapidement produire des résultats. D'une part parce que les peines prononcées à partir de 1936, pour une bonne part par les tribunaux militaires, sont sensiblement plus lourdes qu'elles ne l'étaient dans la première moitié des années 1930(44). D'autre part parce que le nombre des arrestations augmente dans des proportions significatives(45). D'après le décompte opéré par la SCR sur la base des comptes-rendus qui lui sont adressés au jour le jour, leur nombre serait passé de 45 en 1935 à 97 en 1936, 153 en 1937, 274 en 1938 et 494 sur les huit premiers mois de l'année 1939. Il va « exploser » après l'ouverture des hostilités et la déclaration de l'état de siège, lequel a - entre autres - pour conséquence de transférer les pouvoirs de police à l'autorité militaire. On compte 221

arrestations pendant les quatre derniers mois de l'année 1939(46) et 1251 sur l'ensemble de l'année 1940, la plupart d'entre elles intervenant avant la signature de l'armistice.

Si spectaculaires qu'ils puissent paraître, les chiffres précités et, plus encore, l'évolution dont ils témoignent méritent d'être nuancés. D'abord parce que toutes les arrestations ne débouchent ni sur un ordre d'informer, ni sur une condamnation, une partie d'entre elles se soldant soit par un acquittement, soit par un non-lieu. Ensuite parce qu'une fraction non négligeable de ceux qui sont arrêtés pour espionnage à partir de l'été 1939 ne seront jamais jugés, beaucoup profitant de l'exode pour s'évader. Enfin parce qu'une partie de ceux qui ont été jugés, condamnés pour espionnage et incarcérés seront libérés juste avant ou juste après l'armistice par l'occupant ou sous la pression de l'occupant(47).

L'identification, le signalement et, le cas échéant, la surveillance ou le suivi de ceux qui sont, à tort ou à raison, soupçonnés d'être « suspects au point de vue national » constituent le quotidien du SR/SCR et de ses postes en région. Les renseignements et les demandes d'enquête(48) qui les concernent représentent une fraction plus que significative des courriers et, d'une façon générale, des dossiers contenus dans les cartons de la série 7 NN(49).

On peut les caractériser comme suit :

2.3.1) Ils couvrent **un spectre très large de personnes physiques et morales**, qu'elles soient de nationalité française ou, ce qui est fréquent, de nationalité étrangère. La qualité des renseignements qu'ils contiennent est pour le moins inégale. Elle peut être considérée comme bonne, voire plus, notamment quand les renseignements donnés sont de première main et quand ils proviennent d'interceptions « techniques »(50) ou, à l'inverse, « approximative », voire à ce point faible qu'on peut les assimiler à des ragots. Une partie non négligeable des enquêtes demandées par le SR/SCR montre que les renseignements invoqués pour justifier la saisine des services de police sont soit empreints de malveillance, soit à peu près dénués de tout fondement(51).

2.3.2) Ils montrent que le SR/SCR a une conception pour le moins « extensive » de sa mission. Loin de se borner à identifier et surveiller les individus, les associations et les mouvements susceptibles de porter préjudice soit à la sûreté extérieure de l'État, soit à l'intérêt supérieur de la Défense Nationale, a fortiori quand ils sont originaires des puissances de l'Axe(52) ou quand ils en sont proches à un titre ou à un autre(53), le SR/SCR travaille, pour ainsi dire, « tous azimuts », surveillant tout à la fois les mouvements autonomistes, en particulier en Alsace(54), les mouvements qui militent soit contre le statu quo, soit pour l'accession à l'indépendance en AFN(55) et, d'une façon plus générale, tous ceux dont le « profil », les convictions et l'activité sont considérés comme une menace, au moins potentielle. On y trouve pêle-mêle des cercles et des personnalités classées soit à l'extrême gauche, soit à l'extrême droite, les premiers étant soumis à surveillance car considérés comme proches de l'URSS ou de la mouvance « radicale de la République espagnole et les seconds l'étant car considérés comme proches de l'Allemagne et/ou de l'Italie. Font, indifféremment et entre autres, l'objet d'une attention, pour ne pas dire d'une vigilance, particulière le PCF et ses dirigeants les plus en vue(56), **Marceau Pivert**, leader de la tendance « Gauche Révolutionnaire » de la SFIO et jugé proche du POUM(57), **Marcel Bucard** (fondateur et principal dirigeant du « Mouvement Franciste »), **François Coty** (fondateur en 1933 de « Solidarité Française ») ou **Eugène**

Deloncle, fondateur de l'OSARN, plus connue sous le nom de CSAR(58). Sans revenir sur les responsabilités qui reviennent au SR/SCR dans la gestion du Carnet B(59), le contrôle des établissements travaillant ou susceptibles de travailler pour le compte de la Défense Nationale(60) ou la surveillance de la main-d'œuvre étrangère, notamment celle qui est employée sur les chantiers de la ligne Maginot(61) ou dans les familles d'officiers, en particulier quand elles vivent à l'étranger, les sources disponibles montrent que le champ d'action du SR/SCR est ou devient tel au fil du temps qu'il finit par déborder le terrain technique pour prendre un caractère beaucoup plus large, pour ne pas dire un caractère « global »(62).

Si constants et réels qu'ils aient pu être(63), la vigilance et le suivi mis en place, à plus ou moins juste titre suivant les cas, par le SR/SCR n'en ont pas moins rencontré une limite importante, au demeurant ressentie et reconnue par ses chefs, le **général Schlessner** notamment(64). Elle porte sur les problèmes rencontrés pour contrecarrer la propagande du Reich et l'influence qu'elle pouvait avoir sur toute une partie de la société française, en particulier par le biais de la Presse, un certain nombre de titres étant d'autant plus enclins à la complaisance (pour ne pas dire plus) qu'ils étaient, directement ou indirectement, soutenus, financièrement parlant, soit par l'ambassade d'Allemagne à Paris, soit par Berlin. Rien n'avait préparé les cadres du SR/SCR (qui s'interdisaient, sauf exception, toute forme de contact avec la Presse) à combattre ce qu'on appellerait aujourd'hui une « diplomatie d'influence » et, plus encore, à en prévenir les effets. Ils ont manifestement eu le sentiment d'être confrontés à un phénomène qu'ils ne connaissaient pas ou peu et qu'ils n'avaient pas les moyens de maîtriser si peu que ce soit. Le fait qu'ils se soient de plus en plus intéressés à la Presse, à son financement et aux rapports qu'un certain nombre de journalistes entretenaient avec les puissances de l'Axe, l'Allemagne en tout premier lieu, à partir de la seconde moitié des années 1930 n'est pas le fait du hasard et doit être interprété comme un signe des temps. Il faudra attendre les mois précédant la déclaration de guerre pour qu'ils commencent à récolter les fruits de leur travail et à enregistrer des succès tangibles sur ce terrain, comme l'attestent l'expulsion d'**Otto Abetz** (obtenue, non sans mal, à la fin du mois de juin 1939 sur arbitrage d'Édouard Daladier), l'arrestation pour espionnage d'**Heinrich Baron**, journaliste accrédité à Paris et, plus encore, les poursuites engagées au mois de juillet 1939 contre **Aloïs Aubin**, journaliste au Temps, et Julien Poirier, journaliste au Figaro, qui opéraient l'un et l'autre, moyennant rétribution, pour le compte d'un réseau constitué et dirigé par la **baronne von Einem**(65).

Au début de l'année 1940, le SR/SCR peut légitimement avoir le sentiment du devoir accompli, que ce soit dans le domaine de l'acquisition du renseignement ou dans celui du contre-espionnage. Il a aussi, davantage encore peut-être, le sentiment d'être ou d'avoir été « une voix qui crie dans le désert », les informations et les analyses qu'il n'a cessé d'adresser au commandement et, dans une moindre mesure, à l'échelon politique ayant été, à tout le moins jusqu'aux derniers mois de l'année 1938, largement ignorées, **Édouard Daladier** n'étant guère qu'une exception à cet égard. Ses chefs et l'essentiel de ses cadres, à commencer par ceux qui travaillent ou qui ont travaillé à la section « Allemagne » du SR et à celle de la SCR, en sont d'autant plus à la fois amers et inquiets qu'ils savent ce qu'est réellement le rapport des forces entre la France et l'Allemagne(66).

Dans le témoignage oral qu'il a laissé au Service Historique de la Défense(67), le **colonel Paillole** (qui était à la fin des années 1930 l'adjoint du lieutenant-colonel Schlessner à la SCR)

rapporte une anecdote qui n'est pas sans rappeler ce qu'il avait vécu avant la guerre. Intervenant devant une partie des cadres de la DGSE dans le courant des années 1990, un de ses auditeurs l'interroge sur la conduite à tenir si et quand les informations et les analyses qu'il transmet ne sont prises en compte et exploitées ni par sa hiérarchie, ni par l'échelon politique, exactement comme ce fut le cas, au moins pour l'essentiel, tout au long des années 1930. Pris de court par la question qui lui est posée, il ne peut qu'avouer qu'il n'est pas en mesure d'y répondre. Comme l'a écrit en son temps **Marguerite Yourcenar**, « on a souvent tort d'avoir raison trop tôt ». La formule n'a rien perdu de sa pertinence. Elle reste d'actualité à bien des égards, y compris dans le domaine du renseignement.

Jacques de Lajugie

Administrateur de l'AASSDN

NOTES DE L'AUTEUR

- (1) La Section de Centralisation du Renseignement, chargée du contre-espionnage, ne sera créée qu'à la fin de l'année 1915. Elle sera confiée au commandant Ladoux (qui traitera, entre autres, le dossier Mata Hari).
- (2) En 1894 (i.e. au moment où éclate l'affaire Dreyfus), la « Section de Statistique et de Reconnaissance Militaire (devenue « Section de Statistique ») comprend en tout et pour tout cinq officiers et quatre auxiliaires.
- (3) Laquelle avait mis en lumière la carence à peu près totale de l'armée de Terre en matière de renseignement.
- (4) Le colonel Lainey avait commandé le SR/SCR entre 1924 et 1928. Il sera de ceux qui remarqueront le travail fourni par le lieutenant-colonel Rivet, à Varsovie notamment, et qui plaideront, le moment venu, en faveur de sa nomination à la tête du SR/SCR.
- (5) Renseignements dont le 2e Bureau a pour mission de faire une synthèse à destination du commandement.
- (6) Le colonel Rivet sera sollicité directement par Léon Blum et par Édouard Daladier. Le SR/SCR participera, par ailleurs, aux réunions interministérielles que Léon Blum demandera à Marx Dormoy d'organiser sur le renseignement à partir du mois de février 1937. Il n'en sortira malheureusement pas grand-chose.
- (7) On ne trouve dans les archives ni un document exhaustif, ni un document fiable sur les effectifs du SR/SCR. On peut évaluer à un peu plus de 120 (Paris et province) le nombre de ses cadres à la veille de la guerre. Une partie d'entre eux sont des civils (11 sur 81 à la SCR au début du mois de février 1940).
- (8) À titre d'exemple, le SR/SCR ne disposait que d'un véhicule de service et d'un poste E/R en 1938.
- (9) Le budget du SR/SCR ne dépassait pas 15 MF (soit l'équivalent de 8 M€ 2022) en 1939. Ce chiffre n'en est pas moins trompeur car il ne comprend ni les dépenses de personnel (qui sont imputées sur le budget du ministère de la Guerre), ni les fonds secrets, ni les prélèvements susceptibles d'être effectués sur la « cagnotte » du Service (dont le montant avait sensiblement augmenté pendant la Première Guerre mondiale).
- (10) « Je ne recrute que des gens que je connais » dit le commandant Darbou au lieutenant Rigaud, candidat à un poste au Bureau d'Études du Nord-Est (BENE) à Lille. Dans ses « Carnets », le colonel Rivet note qu'un chef de corps vient le voir pour lui recommander un de ses officiers, le lieutenant d'Hoffelize (qui dirigera plus tard le

poste TR 125 de Barcelone).

(11) Tel est le cas, entre autres, du colonel Paillole, du colonel Bonnefous, du lieutenant-colonel Doudot et du colonel Lafont (plus connu sous le pseudonyme de « Verneuil »).

(12) Tel est le cas, entre autres, du général Schlessler et, dans une moindre mesure, du général Rivet.

(13) Dans sa livraison en date du 20 juillet 1936, le « Cahier des Droits de l'Homme » consacre un article de deux pages à l'affaire Frogé. Il est intitulé : « Une machination du 2e Bureau contre Frogé ? ».

(14) Avec le 2e Bureau en tout premier lieu, étant précisé que les rapports entre le colonel Rivet et le colonel Gauché, chef du 2e Bureau entre 1935 et 1940, sont manifestement « fluides » sur la période considérée. Ils le seront également avec le successeur du colonel Gauché, le colonel Baril.

(15) Henry Corvisy sera nommé directeur des Affaires Criminelles et des Grâces au mois de décembre 1940. Il le restera jusqu'au mois de janvier 1944. Il recommandera quasiment toujours au Maréchal Pétain (qui suivra son avis) de rejeter les recours en grâce présentés par les justiciables condamnés à mort pour espionnage. Tel sera le cas, entre autres, dans l'affaire Devillers, agent de pénétration que l'Abwehr avait infiltré au cœur du mouvement « Combat ».

(16) Cf. le cas de Maurice Dejean qui « opérera », plusieurs années durant, au Service de Presse de l'ambassade de France à Berlin.

(17) C'est d'autant plus surprenant que les ambassadeurs qui se sont succédé à Berlin entre le début des années 1930 et la déclaration de guerre, André François Poncet et Robert Coulondre, avaient largement compris ce qu'il fallait penser à la fois d'Hitler et de la menace qu'il représentait.

(18) Notamment en faisant valoir qu'Otto Abetz était « francophile » et que son épouse était française (Otto Abetz avait épousé en 1932 l'assistante de Jean Luchaire).

(19) On trouve un propos comparable sous la plume du général Schlessler, chef de la SCR entre 1936 et 1940 (Bulletin de l'AASSDN n° 9 en date du mois de janvier 1956).

(20) Où le ministère de la Guerre a mis en place la Military Intelligence Research et le Secret Intelligence Service la section D, l'une et l'autre travaillant surtout sur les sabotages. Voir à ce sujet l'ouvrage publié en 2016 par Sébastien Albertelli Histoire du sabotage, pages 176 à 190).

(21) Placée sous l'autorité du commandant Brochu, la section MG comprend quatre officiers, dont le lieutenant Gilbert Turck (qui parviendra à s'embarquer pour l'Angleterre à la fin du mois de juin 1940 et qui sera parachuté en France au début du mois d'août 1941. Interpellé par la gendarmerie dès son atterrissage, il sera libéré après intervention du commandant Brochu et du colonel Rivet).

(22) Dénomination du SR/SCR à Alger à partir de la fin de l'année 1942.

(23) Direction Générale des Services Spéciaux. Elle fut confiée à Jacques Soustelle.

(24) Notamment celles des séries 7 N (archives du 2e Bureau de l'EMA) et 7 NN (Fonds de Moscou). Voir également l'ouvrage publié en 1953 (en partie pour répondre aux Mémoires du général Gamelin) par le général Gauché, Le 2e Bureau au travail.

(25) On le voit (entre autres) au travers des positions qu'il recommande au général Weygand, chef d'État-Major Général de l'Armée à l'époque, de prendre tout au long de la Conférence de Genève sur le désarmement entre 1932 et 1934.

- (26) C'est sur la base des archives du 2e Bureau que Georges Castellan écrira en 1954 un ouvrage intitulé Le réarmement clandestin du Reich 1930-1935.
- (27) La plus connue étant Hans Thilo Schmidt, à qui Paul Paillole et Frédéric Guelton ont consacré un ouvrage en 2011, Notre espion chez Hitler.
- (28) C'est moins le cas dans le domaine terrestre (aux problèmes de périmètre près) que dans le domaine aérien, peut-être parce que l'entourage de Goering, ministre de l'Aviation, avait pris le parti de transmettre à notre attaché de l'Air, le capitaine Stehlin, des chiffres qui « gonflaient » à la fois les capacités opérationnelles de la Luftwaffe et la capacité de production de l'industrie aéronautique en matière d'avions de combat, l'objectif étant de dissuader par avance les Autorités françaises de s'opposer si peu que ce soit aux entreprises du Reich. La manœuvre produisit manifestement l'effet recherché, comme le montrent les positions prises par le général Vuillemin, chef d'État-Major de l'armée de l'Air, à son retour d'une visite en Allemagne au mois d'août 1938, juste avant la crise qui devait déboucher sur les accords de Munich.
- (29) Voir à ce sujet l'article publié en 1949 dans la Revue Historique des Armées par Georges Castellan (« La Wehrmacht vue de France, septembre 1939 ») et l'article publié par le général de Cossé-Brissac en 1964 dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (« L'Armée allemande dans la campagne de France de 1940 »).
- (30) Notamment pour ce qui concerne l'aviation de bombardement et, dans une mesure un peu moindre, l'aviation de combat.
- (31) Dénommé Section d'Études Régionales, le poste de Marseille et ses annexes (celle de Nice notamment) ont été placés sous l'autorité du commandant Barbaro de 1936 à 1940. Il avait une connaissance précise et exhaustive du dispositif italien. Ses collaborateurs et ses collègues avaient coutume de dire que Mussolini l'appelait quand il voulait savoir où était déployé tel ou tel de ses régiments.
- (32) D'après les chiffres contenus dans le Compte Général de l'Administration de la Justice Criminelle (chiffres qui ne sont probablement pas exhaustifs), le nombre des prévenus poursuivis pour espionnage ne dépasse pas 72 entre 1930 et 1933. 12 sont acquittés et 60 condamnés, dont 43 à plus d'un an de prison. À noter que sur les 49 instructions ouvertes pour espionnage en 1933, 34 concernent l'Allemagne et 10 l'Italie.
- (33) 737 prévenus ont été condamnés pour espionnage entre 1914 et 1918. 169 ont été condamnés à mort et exécutés, dont 44 (soit 26 %) étaient de nationalité française.
- (34) La première mouture du projet de loi qui débouchera in fine sur la loi du 26 janvier 1934 a été déposée en 1922.
- (35) Convaincues d'espionnage au profit de la Pologne, Benita von Falkenhayn et Renate von Natzmer seront décapitées à la hache au mois de février 1935.
- (36) Quant aux condamnations, leur nombre passe en moyenne 15 par an (dont 11 à plus d'un an de prison) entre 1930 et 1933 à 85 (dont 35 à plus d'un an de prison) en 1934 et à 122 (dont 44 à plus d'un an de prison) en 1935.
- (37) Le décret-loi du 29 juillet 1939 sera complété par deux décrets en date du 9 avril 1940. Le premier complétait les articles 75 et 76 du Code Pénal sur la trahison. Quant au second, il définissait les sanctions encourues par les fonctionnaires et agents publics qui se livrent à une propagande de nature à nuire à la Défense Nationale.
- (38) Dont les moyens en personnel restent pour le moins limités. À titre d'exemple, la section « Allemagne » de la SCR ne comprend pas plus de quatre officiers et la

section « Italie » pas plus de deux officiers à la fin des années 1930.

(39) Ses effectifs ont été progressivement portés de 1 à 10 commissaires et de 10 à 20 inspecteurs.

(40) Dirigé à partir de 1935 et jusqu'en 1942 par le Contrôleur Général André Castaing. Il sera arrêté et déporté par l'occupant en 1943.

(41) Outre le Service Central (situé à Paris), les effectifs de la Surveillance du Territoire sont répartis entre 11 circonscriptions régionales à partir du mois de juin 1934 et entre six régions à partir du mois de décembre 1935.

(42) Une bonne partie des commissaires de la Surveillance du Territoire ont une relation ancienne et « fluide » avec la SCR. Ils la maintiendront, dans un contexte pour le moins compliqué, sous l'Occupation, souvent à leurs risques et périls, comme ce fut le cas du commissaire Triffe (qui arrêtera Henri Devillers au mois de janvier 1942), du commissaire Hacq (qui sera révoqué au mois d'octobre 1943, arrêté par l'occupant au mois de novembre 1943 après avoir rejoint le réseau Ajax et déporté à Mauthausen), du commissaire Osvald (qui avait arrêté l'enseigne de vaisseau Aubert, lequel sera condamné à mort et exécuté, au mois de novembre 1938) ou, dans un registre différent, du commissaire Blémant (qui est en poste à Lille jusqu'à la déclaration de guerre, puis à Marseille jusqu'à l'invasion de la zone libre).

(43) Même si le Contrôleur Général Castaing et ses collaborateurs relèvent régulièrement qu'ils ne sont pas suffisants, notamment pour assurer l'ensemble des filatures nécessaires.

(44) Même si les officiers de la SCR critiquent régulièrement la faiblesse (supposée) des verdicts rendus par les tribunaux militaires et n'hésitent pas à mettre en cause le comportement du président du tribunal et/ou les réquisitions de l'avocat général.

(45) Cf. le carton 7 NN 2525. On trouve également des fiches manuscrites (sans indication de date ou d'origine) sur le sujet dans le Fonds Paillole (1 K 545).

(46) Sur les 221 personnes arrêtées au cours des quatre derniers mois de l'année 1939, 170 travaillaient pour l'Allemagne et 32 pour l'Italie.

(47) Pour autant, une partie au moins des peines de mort qui ont été prononcées pour espionnage depuis le début de l'année 1939 seront exécutées tout au long des six premiers mois de l'année 1940, y compris après l'armistice. Quatre exécutions auront lieu à Pessac le 22 juin 1940, une pour espionnage, une pour sabotage et deux pour complicité de sabotage. Le premier des quatre condamnés était Jean Amourelle, membre de la SFIO depuis 1934. Secrétaire sténographe au Sénat, il avait été chargé

de sténographier, sous la foi du serment, les débats secrets des Commissions de l'Armée de la Chambre des Députés et du Sénat. Il était en train d'en négocier la vente à l'Allemagne pour la somme de 400 000 francs quand il a été arrêté à la fin du mois d'avril 1940. Traduit devant le Tribunal Militaire de Paris, il fut condamné à mort le 29 mai 1940 et exécuté trois semaines après.

(48) Elles sont, pour la plupart d'entre elles, adressées à la Direction Générale de la Sûreté Nationale ou à la 5^e

Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police (dirigée par le commissaire Gianviti).

(49) Comme c'est également le cas des cartons de la série 28 P 14 (qui regroupent les archives du BMA de la 9^e

Division Militaire entre le mois de septembre 1940 et le début du mois de novembre 1942).

(50) Interceptions postales, téléphoniques ou télégraphiques.

(51) Il arrive même que l'individu mis en cause ne puisse pas être identifié ou ne puisse pas être localisé.

(52) Cf. les diplomates allemands et italiens (qu'ils soient basés à Paris ou en province), les dirigeants et les membres de la section française du NSDAP, la section française du Groupement National Socialiste des Femmes Allemandes (dont la présidente est Mme Karl Epting), le bureau de l'Agence des Chemins de Fer Allemands à Paris et les journalistes allemands (à commencer par Krug von Nidda, correspondant à Paris de la Deutsche Allgemeine Zeitung à partir de 1933 et qui sera le représentant du Reich à Vichy de 1941 à 1943).

(53) D'où la surveillance exercée sur le Comité France-Allemagne (dont la liste des membres est soigneusement tenue à jour) et sur les personnalités considérées comme proches, voire trop proches, du Reich, telles que Fernand de Brinon, Jean Luchaire, Melchior de Polignac, Gabriel Jeantet (notamment à cause du rôle qu'il joue au sein de la Cagoule) ou Bertrand de Jouvenel (qui réalise une interview d'Hitler pour le compte de « Paris-Midi » au mois de février 1936, son épouse étant, par ailleurs, une des filles du général Duseigneur, président de l'Union des Comités d'Action Défensive et membre important de la Cagoule).

(54) Sont notamment placés sous surveillance Hermann Bickler, Joseph Rossé, Jean-Pierre Mourer,, Robert Ernst et Paul Schall. Tous seront arrêtés et internés à Nancy le 31 octobre 1939. Ils seront libérés et remis à l'occupant à Chalon-sur-Saône le 17 juillet 1940.

(55) Le Destour et le Néo-Destour en Tunisie ; l'Étoile Nord-Africaine et le Parti du Peuple Algérien en Algérie, l'un et l'autre ayant été fondés par Messali Hadj.

(56) On trouve dans les archives le compte-rendu, probablement rédigé par un informateur infiltré à bon niveau, de plusieurs réunions internes du PCF, notamment celle du 2 décembre 1937 (7NN2557).

(57) Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, mouvement considéré (en partie à tort) comme étant d'obédience trotskyste. Il avait été fondé en 1935 par Andreu Nin et Joaquin Maurin.

(58) Comité Secret d'Action Révolutionnaire. Sont également placés sous surveillance deux proches d'Eugène Deloncle, Jean Filiol (qui sera, non sans raison, soupçonné d'avoir activement participé à l'assassinat des frères Rosselli en 1937) et François Méténier (qui organisera l'attentat commis contre l'immeuble de la

Confédération Générale du Patronat Français au mois de septembre 1937 et négociera avec le régime italien les livraisons d'armes à la Cagoule).

(59) On comptait 2000 noms « actifs » dans le Carnet B au début du mois de septembre 1939.

(60) Dès avant la déclaration de guerre, le compte rendu des visites effectuées dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale contenait un paragraphe consacré à la main- d'œuvre étrangère, à la présence et à l'audience des syndicats et au nombre (voire à l'identité) des salariés soupçonnés de « proximité » avec le PCF.

(61) Pour des raisons évidentes, la surveillance exercée (qui est souvent lacunaire, pour ne pas dire vaine, faute de moyens) vise par priorité la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre allemande. Dans l'article qu'il a publié en 1956 sur « Le contre-espionnage entre 1936 et 1940 » dans le Bulletin de l'AASSDN (n° 9), le général Schlessler écrit (sans plus de précision) que la main-d'œuvre étrangère aurait représenté 45 % des effectifs employés sur les chantiers de fortifications et dans les établissements

travaillant pour la Défense Nationale dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

(62) Même s'il est partagé, au moins jusqu'à la déclaration de guerre avec les services de police et, dans une moindre mesure, avec le cabinet du ministre de la Guerre, lequel reprendra à son compte en 1938 les activités de la section PR (Propagande Révolutionnaire) qui avaient assez largement été réduites à la portion congrue. La section PR (dont la mission principale était de lutter contre toute forme de propagande révolutionnaire dans l'Armée) sera dirigée par le commandant Serre, puis par le capitaine Jacquot (qui avait travaillé sous les ordres du colonel Rivet en 1933 et qui témoignera en faveur d'Édouard Daladier au procès de Riom en 1942).

(63) Une partie des dossiers individuels qu'on trouve dans la série 7 NN courent sur 20 ans, voire plus.

(64) Chef de la SCR entre 1936 et 1940.

(65) Aloïs Aubin sera condamné à dix ans de prison et Jules Poirier mourra en prison d'un infarctus après avoir fait des aveux complets. Ils avaient été présentés à la baronne von Einem (que la SCR avait identifiée depuis longtemps) par Fernand de Brinon, à l'époque journaliste au *Matin*.

(66) Dans une note qu'il adresse au commandement le jour même de la déclaration de guerre, le colonel Gauché, chef du 2^e Bureau, conclut son propos en écrivant :
« Jamais, à aucune période de son Histoire, la France ne s'est engagée dans une guerre dans des conditions initiales aussi défavorables ».

(67) Fonds 3 K 15

[Joséphine Baker au Panthéon](#)

Category: 1940-1944 : Résistances en France,Actualités,Affaire Josephine Baker,Europe de l'Ouest,Renseignement,Services allemands
2 mai 2024



Par Alain Juillet et Marie Gatard

Avec l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker, beaucoup retiennent le combat d'une femme qui a utilisé sa grande notoriété au service de la lutte contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs en soutenant le mouvement américain des droits civiques, puis en s'impliquant comme franc-maçonne, à partir de 1960, dans la lutte pour l'égalité des droits pour toutes et tous.

Pourtant ce n'est pas seulement une femme exceptionnelle pour son action en faveur de la fraternité universelle, symbolisée par la fratrie de tous les enfants qu'elle a adoptés, venus de toutes les régions du monde, pour toutes et tous, c'est aussi la combattante pour la liberté de la France qui est aujourd'hui honorée.



Joséphine Baker - Photo Studio Harcourt (1948)

Les anciens des Services spéciaux sont particulièrement fiers de voir ainsi reconnue l'une des leurs mais beaucoup ignorent ce qu'elle a pu faire réellement. C'est pourquoi il a semblé utile

aux auteurs de cet article d'en raconter l'histoire en utilisant les mémoires et livres qui évoquent le combat de la femme de l'ombre qui prenait si bien la lumière.

Elle ne reculera effectivement devant aucun risque pour la France.

Quand elle est contactée, dès septembre 1939, par le capitaine Jacques Abtey, de la section allemande du contre-espionnage français dirigé par le capitaine Paul Paillole, elle accepte immédiatement de se mettre à la disposition du service avec ces paroles : « *C'est grâce à la France que je suis devenue ce que je suis. Je lui vouerai une reconnaissance éternelle. Les Parisiens m'ont tout donné, en particulier leur cœur, je leur ai donné le mien. Je suis prête, capitaine à leur donner aujourd'hui ma vie. Vous pouvez disposer de moi comme vous l'entendez.* »

Voir la vidéo produite par le Ministère des Armées

De la misère à la danse

Danseuse aux Folies Bergères, l'artiste a alors 33 ans, elle est devenue une image mythique du music-hall.

L'ascension de la petite fille du Missouri a été prodigieuse. Sa mère, métisse noire et indienne, et son père, batteur de Saint Louis, d'origine espagnole, qui ont monté un numéro de chant et de danse, se produisent dans des bars et des music-halls.

De son vrai nom Freda Mac Donald, elle est l'aînée de la famille, mais, un an après sa naissance, son père quitte sa mère, et celle-ci, qui tient la petite fille pour responsable, se comporte avec une grande brutalité. Le froid, la punition, la misère sont le terreau de son enfance. À huit ans, elle travaille comme bonne à tout faire dans la maison d'une blanche, où elle dort avec le chien près du tas de charbon. Elle est tirée de cet univers quand sa patronne l'ébouillante pour la punir, des voisins ayant entendu les cris de l'enfant. À onze ans, elle assiste à un événement qui la marquera à jamais, l'émeute raciale du ghetto de East Saint Louis. Des gens ont été brûlés dans l'incendie, elle voit s'enfuir les fugitifs traqués comme des bêtes. À treize ans, après une rupture violente avec sa mère, elle se marie, pour peu de temps, avec un garçon de wagon-lit, Willie Wells.



La danse est déjà son univers. Dans les rues de Saint Louis, elle a appris les mouvements typiques des danseurs de jazz des années 20 aux États-Unis. Élevée dans la tradition baptiste, elle aime les cérémonies religieuses où musique et rythme entraînent les fidèles qui tapent des pieds, battent des mains, se balancent dans une atmosphère hypnotique. Elle est imprégnée de l'idée que l'âme peut s'exprimer à travers le corps.

C'est ainsi qu'après avoir été serveuse, elle se joint à un groupe familial de musiciens de rue, où elle apprend à jouer du trombone. C'est là qu'elle épouse, à quinze ans, Willie Baker, dont elle gardera le nom, et qu'elle réalise son rêve, entrer dans le corps de ballet d'un groupe en tournée. Elle y joue d'abord les remplaçantes, mais finit par se faire connaître dans le rôle de girl comique : elle grimace, se démène avec un entrain irrésistible, capable de n'importe quelle posture sans jamais arrêter de loucher.

Scandale et enthousiasme : la Revue nègre

À la même époque à Paris, en 1925, sévit un véritable engouement des artistes pour l'exotisme, en particulier pour l'art africain. Le peintre Fernand Léger, qui vient de voir l'exposition d'art nègre au musée des Arts décoratifs, suggère à l'administrateur du théâtre des Champs-Élysées de présenter un spectacle entièrement réalisé par des Noirs. La troupe dont fait partie Joséphine est pressentie. Elle a alors dix-neuf ans, danse en solo et commence à faire parler d'elle. C'est son premier contact avec la France.

De ce pays, Joséphine attend tout et, surtout, d'y échapper à une discrimination raciale particulièrement lourde à l'époque dans son pays. Paris lui offrira plus qu'une terre d'accueil, il fera d'elle une star. Mais si ce corps se dresse comme une œuvre qui exalte le monde des arts, si le nom de Joséphine Baker est aussi synonyme de liberté et d'ouverture sur le monde, l'Éros, propice aux fantasmes, indigné certains. Les catholiques s'offusquent, au point que l'Église en vient à s'alarmer. Pourtant, la star décide de rester en France.

Elle devient la compagne de Giuseppe Abatino, dit Pepito, qui passe pour un gigolo et se révélera être, durant leur union de dix ans, un remarquable impresario. C'est lui qui organise pour elle une tournée mondiale. Celle-ci débute à Vienne où des étudiants de droite veulent empêcher les artistes de couleur de se produire. L'Église, offusquée par des exhibitions de sensualité aussi tumultueuse, s'en mêle. Joséphine est horrifiée. En Argentine aussi, dit-elle, « *les partis catholiques m'ont traquée de gare en gare, de ville en ville, d'une scène à l'autre* ». En 1929, la police de Munich interdit le spectacle.

Arrivent les années 30. Elle a retrouvé la France, seul pays pour elle « *où l'on puisse vivre facilement* ». Elle est danseuse au Casino de Paris, devenu music-hall respectable. Joséphine s'est transformée : elle est vêtue avec simplicité et s'est mise à chanter. *La petite Tonkinoise* et *J'ai deux amours* sont sur toutes les lèvres. En 1934, elle tentera l'opérette et remportera un vrai succès dans le rôle de *La Créole* d'Offenbach.

Pourtant son désir de retourner dans son pays pour s'y imposer à Broadway se soldera par un échec. Comprenant qu'elle n'y a définitivement pas sa place, elle rentre à Paris mener une nouvelle revue aux Folies Bergères. Pepito est mort brutalement au printemps 1936. En 1937, en épousant Jean Lion, un riche courtier en sucre, elle obtient la nationalité française. La même année elle passe le brevet de pilote.

La star et le contre-espionnage

Quand éclate la guerre, en 1939, la star noire est en quelque sorte rattrapée par le racisme. On entendait déjà les accents du nazisme et les cruautés de l'idéal aryen. Les nazis considèrent les Noirs comme une menace pour la « *race blanche* ». C'est un agent de théâtre qui la met en rapport avec le capitaine Jacques Abtey, un Alsacien de 33 ans, énergique et sportif, un blond au front haut et aux yeux bleu pâle.

Avant la guerre déjà, le chef de la section des services secrets travaillant contre l'Allemagne avait eu l'idée d'utiliser des comédiens français à l'occasion de leurs déplacements à l'étranger.

« *Quand le jeune capitaine Abtey me parla pour la première fois de Joséphine Baker, dira le colonel Paillole, je fus réticent. Nous nous méfions au 2e Bureau des enthousiasmes à la Mata Hari. Je craignais qu'elle soit une de ces personnalités brillantes du monde du spectacle qui, à l'épreuve d'un vrai danger, bien différent de leurs affres habituelles, se cassent comme du verre ; il me dit que Joséphine, c'était de l'acier.* » Sous la coupe de Jacques Abtey, Joséphine Baker devient *honorable correspondant*.

Elle « *ignorait tout du service de renseignements et devint rapidement un H.C. de tout premier*

ordre, dit Abtey. Cette femme universellement connue n'avait rien d'une barbouze. On se doute qu'elle n'opérait pas davantage en manteau couleur passe-muraille. Ce fut précisément en tant que Joséphine Baker qu'elle n'attirait pas l'attention sur son activité secrète. (...) Mieux, je parvins moi-même en certaines circonstances à passer complètement inaperçu en voyageant auprès d'elle avec un faux passeport en qualité de secrétaire ou d'artiste. »

« **Mission accomplie !** »

Une longue route d'aventures va commencer pour Joséphine et son « officier traitant ». Le monde du renseignement de la vedette devient vite celui des ministres, des ambassades, voire des rois.

En 1940, Jacques Abtey est chargé d'établir, pour les Services spéciaux français, une liaison avec l'Intelligence Service, en vue d'un échange permanent de renseignements et afin de recevoir des consignes pour l'action commune. Il est décidé qu'il va accompagner la star dans sa tournée au Portugal et en Amérique du Sud ; il se fondera dans la troupe avec un passeport au nom de Jacques-François Hébert. Joséphine commence son travail de couverture, qui implique d'énormes risques, d'autant qu'elle fait inscrire sur le passeport de son coéquipier « *accompagne madame Joséphine Baker* ».

Pour ce premier voyage, ils partent avec une synthèse des renseignements recueillis jusque-là par le service de Paul Paillole, reproduite en langage chiffré et à l'encre sympathique (emplacement des principales divisions allemandes, effectifs, matériel, terrains d'aviation et même une photo d'une péniche que les Allemands projettent d'utiliser pour une invasion de l'Angleterre).

Tout le monde se presse pour voir la vedette, Abtey passe inaperçu, il fait pour ainsi dire partie des bagages. À l'ambassade de Lisbonne, par l'attaché de l'Air anglais, il entre en contact avec un membre de l'Intelligence Service. Joséphine, revenue seule à Paris, pourra dire à Paillole : « *Mission accomplie !* »

Comme elle a besoin de renflouer ses finances, entamées par l'expédition à Lisbonne qu'elle a tenu à assumer, elle reprend à Marseille *La Créole*. À partir de ce moment, elle n'acceptera jamais aucune aide pécuniaire pour tout ce qu'elle fera pour la Résistance ou les soldats de l'Alliance.

Abtey est resté à Lisbonne pour mettre sur pied les modalités de collaboration avec les Anglais. Le service français sera basé à Casablanca et les courriers transiteront par le Portugal. Rentré à Marseille pour la première d'un spectacle de Joséphine, il lui dit qu'il a besoin d'elle pour la suite de ses missions et qu'ils vont s'installer au Maroc. N'hésitant pas un instant, elle interrompt les représentations pour cause de maladie et fait prendre ses bagages dans son château de Dordogne. Mais elle tient à ses animaux et l'on voit arriver dans sa cabine du bateau en partance pour l'Afrique du Nord : son danois, sa guenon, son singe-lion, son ouistiti, et ses deux souris blanches.

Ils embarquent aussi avec la dernière synthèse de renseignements. Mais, arrivé à Casablanca, Abtey a de telles difficultés pour obtenir un visa pour Lisbonne que Joséphine décide d'y aller à sa place. « *Dans une valise, dira-t-il, elle emmenait la synthèse de Paillole que je lui avais*

transcrite à l'encre sympathique sur une partition de musique. De me voir écrire avec de l'eau l'avait bien amusée. C'était la première mission qu'elle allait accomplir seule à l'étranger. » Pour justifier sa présence à Lisbonne, elle y donne quelques représentations et revient radieuse.»

Mosaïques, orangers et colonnes de marbre

Elle se replie alors à Marrakech où deux personnalités lui ont ouvert les bras : un cousin germain du sultan, S.A. Moulay Larbi el-Alaoui, et le pacha de Marrakech, S.E. Si Thami el-Glaoui. Séduite par cette ville, elle s'installe avec sa suite, dont Abtey, dans une demeure de rêve au fond d'une impasse de la Médina : vestibule couvert de mosaïques, jardin intérieur à colonnes de marbre, orangers, fontaine gazouillante. Elle est frappée par la spiritualité qui émane de cette féerie. Mais le travail continue.

Malgré les dangers qu'il y a pour elle à aller en Espagne, alors sous tutelle occulte des Allemands, elle décide de s'y produire, ce voyage étant favorable à leur mission. Elle en reviendra avec, fixées à ses sous-vêtements par une épingle de nourrice, les notes qu'elle a prises sur les ambassades et les milieux politiques espagnols.

Mais, soudain, sa santé arrête son élan : elle a une péritonite et son cas est des plus sérieux. Un lit de camp est dressé auprès d'elle pour Abtey qui la veille, mais doit souvent la quitter pour les besoins de sa mission. Elle l'aide encore à sa manière : sous prétexte de visites à la malade, il peut donner dans sa chambre la plupart de ses rendez-vous clandestins.

Cependant, de rechute en rechute, Joséphine mène une incessante lutte pour la vie, qui va durer dix-neuf mois.

Un jour, elle voit arriver à son chevet un grand gaillard au visage ouvert, le vice-consul américain Bartlett : « *Miss Baker étant d'origine américaine, dit-il, personne ne trouvera surprenant que je lui fasse des visites.* » Abtey a en effet établi de nouveaux contacts avec les Américains, entrés dans la guerre. C'est ce même Bartlett qui leur annoncera un jour : de graves événements se préparent.

À la mi-octobre 1942, on offre à Abtey de diriger le 2^e Bureau de l'état-major militaire d'un mouvement de France Combattante qui vient de se former à Casablanca. Et les agents de Paillole ont été pressentis pour neutraliser, sous la direction du général Béthouart, le commandement supérieur des troupes du Maroc qui sont sous la direction du gouvernement de Vichy.

Le 8 novembre 1942, la DCA se déchaîne contre les premiers avions alliés, c'est le début du débarquement en Afrique du Nord. Joséphine exulte, Abtey la voit « *bondir de son lit métallique, se lancer sur la terrasse, son maigre corps vêtu d'un pantalon de pyjama et d'un méchant tricot, les pieds nus* » et, levant un poing vers le ciel : « *Je vous l'avais toujours dit ! C'est cela les Américains !* » Elle suit la bataille du toit de la clinique.

Le deuxième jour des combats, elle tient, malgré sa faiblesse, à accompagner les représentants de la France Combattante qui vont se mettre à la disposition de l'état-major américain : une civière leur permettra de se déplacer sous la protection d'une ambulance de la Croix-Rouge.

Des milliers de soldats l'écoutent chanter

Enfin, le 1er décembre, Joséphine quitte la clinique. À Marrakech, Si Mohamed Menebhi met à sa disposition un pavillon de son palais. Mais une paratyphoïde la terrasse à nouveau et elle enrage de ne pouvoir s'engager aux côtés de son officier traitant. Pourtant, le 1er février, à peine rétablie et les cicatrices des interventions chirurgicales qu'elle a subies lors de son long séjour à la clinique n'étant pas entièrement refermées, pour aider les gens de sa couleur, elle monte sur les planches dans un foyer de soldats américains noirs (les blancs ont leur propre club). Le général Clark, qui assiste au spectacle, viendra la féliciter à la réception où l'on verra les plus hauts gradés de l'armée interalliée. Elle renaît à sa vie de star et se met à la disposition du haut commandement des troupes engagées, pour donner gratuitement des spectacles pour soutenir le moral des soldats. Et, alors qu'elle n'a plus un sou et qu'elle doit, pour se renflouer, donner une série de représentations au *Rialto* à Casablanca, la première est un gala au profit de la Croix-Rouge française. Le succès est énorme. *J'ai deux amours, mon pays et Paris* déchaîne une émotion parfois déchirante.

Et, tandis qu'Abtey, qui a quitté le Corps franc coiffé par Giraud, attend l'occasion de s'envoler pour rejoindre de Gaulle, elle fait le tour des cantonnements (près de 300.000 hommes sont sous la tente ou dans des baraquements). Plusieurs fois par jour, elle monte sur les tréteaux ; sa loge est une tente. Près d'Oran, la scène est dressée au milieu d'un champ, plusieurs milliers de soldats l'entourent. À Mostaganem, on lui demande de chanter sur la place publique car les militaires sont en butte à l'hostilité de la population, majoritairement italienne et espagnole, et le chef d'état-major a décidé de les mêler à la foule, espérant susciter le pouvoir rassembleur de l'artiste.

Tout en chantant, elle descend parmi les spectateurs, prenant des bébés dans ses bras et les remettant aux soldats. C'est ainsi qu'elle réussit à créer cette atmosphère de fraternité à laquelle elle aspire tant.

Des milliers de kilomètres à travers le désert

Quand elle rentre, épuisée, Paillole et de nombreux membres du 2e Bureau sont arrivés à Alger, ainsi que le général Catroux, représentant de Gaulle. Abtey se met au service du BCRA, tandis que Joséphine accepte une tournée dans les camps britanniques de Libye et d'Égypte. On pourrait croire que son activité dans la Résistance va s'arrêter là, d'autant qu'il n'est pas question pour elle de rentrer en France où, depuis 1941, les nazis ont interdit l'entrée en zone occupée de toute personne de couleur.



Le SLT Josephine Baker avec Alla Dumesnil-Gillet CDT les formations féminines de l'air - Photo Archives AASSDN

Pourtant, les deux coéquipiers vont continuer à lutter ensemble, mais leur action prend une autre tournure. Il ne s'agit plus d'œuvrer contre les services allemands, mais d'observer le monde musulman où les rivalités ancestrales ressurgissent. Joséphine a une grande connaissance du milieu arabe et, si elle met les intérêts de la France au-dessus de tout, elle aime sincèrement ses amis musulmans. C'est dans cet esprit qu'elle va travailler.

Accompagnée d'Abtey, elle part donc pour le Moyen-Orient. Sous couvert d'une tournée de propagande, sous le haut patronage de De Gaulle et au profit de la Résistance en métropole, elle donnera des spectacles devant les troupes FFL.

UNE LETTRE
DU GÉNÉRAL DE GAULLE
A JOSÉPHINE BAKER

Colombey. Le Dono Eglise, 14/10/46.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE.

Chère Mademoiselle Joséphine Baker,
C'est en toute connaissance de cause
et de tout coeur que je vous adresse
mes sincères félicitations pour la
haute distinction de Résistance française
qui vous a été attribuée. J'ai vu
et beaucoup apprécié, surtout, les
grands services que vous avez rendus
dans les moments les plus difficiles
je n'ai été, par la suite, que plus
touché de l'enthousiasme et de la

générosité avec laquelle vous avez
mis votre magnifique talent à la
disposition de cette cause et de ceux
qui la servent. Vous fermez et
vous-même formez des vœux ardents
pour votre succès et complet
établissement.

En attendant et avec l'honneur
de vos vœux, je vous remercie
d'agréer, chère Mademoiselle, mes
hommages les plus respectueux aux quels
une femme tient à joindre ses
vœux sympathiques servent.

J. de Gaulle

Toujours bénévole, pour pouvoir financer l'entreprise, Joséphine donne une grande soirée au théâtre municipal d'Alger. De Gaulle est parmi les spectateurs, il la félicite et lui fait remettre une petite croix de Lorraine en or. Il faut dire que Joséphine a un drapeau français de dix mètres orné d'une immense croix de Lorraine, qu'elle a déployé sur la scène. Elle le déploiera tout au long de sa tournée.

Elle suggère d'emmener avec eux un de ces amis, Madani Glaoui, neveu du pacha de Marrakech, un jeune homme plein de grâce et d'allant, acquis à de Gaulle, et dont le nom est

susceptible de leur ouvrir des portes. Et les voilà partis pour un extraordinaire périple, tous les trois en jeep, les bagages suivant dans un autre véhicule, Joséphine en tenue militaire de campagne. Elle va faire ainsi des milliers de kilomètres à travers le désert.

À Sfax, ville détruite, elle offre la recette aux sinistrés. À Alexandrie, le trio est invité par le prince Mohamed Ali qui s'intéresse à leur mission. Au Caire, grande soirée franco-égyptienne présidée par le roi Farouk et banquet en l'honneur de la star. À Beyrouth, président de la République sortant, ambassadeur et têtes couronnées de Grèce. Pour augmenter la recette au profit de la Résistance, Joséphine met aux enchères la croix de Lorraine en or offerte par de Gaulle : elle atteint 350.000 francs.

Damas, Jérusalem, Tel-Aviv, Jaffa, Haïffa, puis Le Caire à nouveau ; sur toutes les scènes, Joséphine fait flotter son grand drapeau, symbole de la résurrection de la France. Bilan de la mission : une action de propagande et plus de trois millions de francs pour la Résistance.

Cependant, à Beyrouth, à l'élection du nouveau président de la République libanaise, le candidat français est battu, l'union arabe marque le premier point. Les renseignements recueillis par Abtey sont tous transmis à Alger et, devant la révolte grondant au Liban et les manifestations du Caire, ce dernier décide de rentrer le plus rapidement possible dans la capitale algérienne pour rapporter de vive voix les suggestions faites par les personnalités libanaises rencontrées.

L'échec de la France au Moyen-Orient occupe les esprits et change déjà les mentalités. Impression des deux coéquipiers : « *le torchon brûle* ». Les mouvements nationalistes intéressent les services de renseignements français, autant qu'américains et britanniques.

Mais Joséphine paie son infernale randonnée dans le désert et doit être opérée d'urgence d'une occlusion intestinale. Le palais Menebhi, où elle est en convalescence, est un lieu privilégié d'observation pour juger de l'évolution des dispositions des notables marocains à l'égard de la France.

À la veille du Débarquement en France sur les côtes normandes, elle accepte une tournée de propagande au profit de la France libre, en Corse, qui vient d'être libérée ; le but est, là, une démonstration à l'intention des Américains, dont l'attitude à l'égard de De Gaulle est plus qu'équivoque ; au point qu'un jour, un membre du corps diplomatique conseille à la vedette de ne jamais monter dans l'avion du Général.

Son avion s'écrase en mer

Quand elle rejoint la Corse en avion avec Abtey, s'apprêtant à poser le pied en France pour la première fois depuis quatre ans, peu après la Sardaigne, un moteur tombe en panne. Le ciel est sillonné d'avions français, tandis que le leur perd de l'altitude et finit par descendre vers la mer. « *Calez-vous !* » crie le pilote. Le grand drapeau roulé sert de coussin protecteur à Joséphine. L'avion s'écrase dans une gerbe d'eau, sa carlingue de bois éclate, ses occupants grimpent sur une aile au milieu des bagages flottants. Ils sont tombés dans une anse, un groupe de tirailleurs Noirs accourt sur la plage. La soirée de gala sera assurée, Joséphine chantera pour les hommes qui vont libérer la France occupée.

Engagée le 23 mai 1944 dans l'armée, le lieutenant Joséphine Baker débarquera elle-même en zone sud avec les Forces féminines de l'Air : tenue de campagne, barda et casque réglementaires, vie de soldat.

Abtey la retrouve à Paris, aux Halles, calot sur la tête, dans un grand manteau gris-bleu de la RAF, pourvu par ses soins des boutons de cuivre de l'armée de l'Air française, une grosse écharpe de laine autour du cou ; elle s'approvisionne en gros pour les vieux de la banlieue (sans tickets d'alimentation grâce à ses relations). Elle s'est engagée dans la lutte contre la misère.

Pour une série de spectacles au profit des sinistrés, on lui recommande l'orchestre de Jo Bouillon. Ils suivront ensemble la progression de la 1^{re} Armée, parcourant la zone française en Allemagne occupée. À Berlin, elle représente la France au cours d'un spectacle grandiose où figurent les grandes nations alliées. À Buchenwald libéré, elle ira au chevet des typhiques intransportables.

Une nouvelle tranche de vie attend la star, mais, en retrouvant la paix, avec Jo Bouillon devenu son mari, elle ne renoncera jamais à lutter avec l'étonnante générosité dont elle a toujours fait preuve, notamment pour sa cause première : l'abolition des barrières raciales. Voulant prouver qu'on peut vivre ensemble sans discrimination, elle adoptera douze enfants d'origines différentes.

L'activité de Joséphine Baker dans le cadre des services spéciaux a été minimisée par certains, pour lesquels elle n'aurait pas été un véritable agent de renseignements. Sans elle, pourtant, le véritable agent de renseignements que fut Jacques Abtey n'aurait jamais pu mener à bien ses missions. Elle a tout le long de l'Occupation pris des risques considérables pour le « couvrir » et s'est dépensée parfois au-delà de ses forces pour la Résistance. Ses décorations en témoignent. Elle a reçu la médaille de la Résistance, en 1946, dans son lit de la clinique de Neuilly (nouveaux ennuis de santé) et, en 1961, dans son château des Milandes, en Dordogne, les insignes de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme.

Ses funérailles nationales, en 1975, étaient sans précédent pour un artiste.

Alain Juillet et Marie Gatard

Cet article a été publié le 19 septembre 2021 dans le numéro 256 du Bulletin bimestriel de l'AASSDN, l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale. Nous le reproduisons ici avec l'aimable autorisation de leurs auteurs et de l'AASSDN.



Alain Juillet, vice-président de l'AASSDN - Photo © JFD



Marie Gatard, Historienne AASSDN - Photo ©

Quelques livres pour en savoir davantage

Joséphine Baker, une Américaine à Paris, Phyllis Rose. Ed. Fayard, 1990

Joséphine, Joséphine Baker et Jo Bouillon. Ed. Robert Laffont, 1976

Voyages et aventures de Joséphine Baker, Marcel Sauvage. Ed. Marcel Sheur, Paris, 1931

Joséphine Baker contre Hitler, Charles Onana. Ed. Duboiris, 20XX

2^e Bureau contre Abwehr, Jacques Abtey. Ed. de la Table Ronde, 1967

La guerre secrète de Joséphine Baker, Jacques Abtey. Ed. Siboney, 1948

Bulletin de liaison de l'AASSDN, n° 177 et 127

J.A., Rémy. Ed. Galic, 1961

Services spéciaux, Paul Paillole. Ed. Robert Laffont, 1975

Mes missions face à l'Abwehr, Gilbert Guillaume. Ed. Plon, 1973

Combats de femmes, Marie Gatard, L'esprit du Livre, 2009

Josephine Baker in the Pantheon

Category: Affaire Josephine Baker, Global

2 mai 2024



With Josephine Baker's induction into the Pantheon, many will remember the struggle of a woman who made good use of her popularity to fight racism and promote the emancipation of blacks by supporting the American civil rights

movement, and then by becoming involved as a Freemason from 1960 onwards, in the fight for equal rights for all.

She is today honoured not only for her action in favour of universal fraternity, as exemplified by the brotherhood resulting from the many children she adopted in the four corners of the world, but also for her true fight for the freedom of France.



Joséphine Baker - Photo Studio Harcourt (1948)

Former Special Branch personnel are particularly proud to see one of their peers being paid tribute in this way, but many are unaware of what she actually did. That is why the authors of this article believed it useful to tell the story using memoirs and books that evoke the struggle of the woman in the shadows who took the light so well.

And she did not shy away from any risk for France.

When she was contacted in September 1939 by Captain Jacques Abtey of the German section of the French counter-espionage service headed by Captain Paul Paillole, she immediately agreed to make herself available to the service with these words: « *It is thanks to France that I have become what I am. I will be eternally grateful to her. The Parisians have given me everything, especially their hearts, I give them mine. I am ready, Captain, to give them my life today. You may dispose of me as you wish.* »

Video produced by the french Ministry of Defence

From misery to dance

A dancer at the Folies Bergères, the artist was 33 years old at the time and had become a mythical music hall figure.

The rise of the little girl from Missouri was prodigious. Her mother, of mixed black and Indian origin, and her father, a drummer of Hispanic origin from Saint Louis, had put together a song and dance act, performed in bars and music halls.

Her real name was Freda MacDonald and she was the eldest child in the family, but about a year after she was born her father left. Her mother, who held the little girl responsible, behaved with great brutality. Cold, stench and misery were the soil of her childhood. At the age of eight, she worked as a maid in a white woman's house, sleeping with the dog by the coal pile. She eventually was taken out of this world after her boss scalded her to punish her, and the neighbours alarmed by the child's screams. When she was eleven, she witnessed an event that would leave a lasting impression on her, the East Saint Louis ghetto race riot. People were burned in the fire, and she watched as fugitives were hunted down like animals. At the age of thirteen, after a violent break-up with her mother, she marries, for a short time, a sleeping car boy, Willie Wells.

Dancing was already her world. On the streets of St. Louis, she learned the typical moves of jazz dancers in the 1920s in the United States. Raised in the Baptist tradition, she loved religious ceremonies where music and rhythm drove the faithful to stomp their feet, clap their hands and sway in a hypnotic atmosphere. She is imbued with the idea that the soul can express itself through the body.

So, after working as a waitress, she joined a family band of street musicians, where she learned to play the trombone. There, at the age of fifteen, she married Willie Baker, whose name she kept, and realised her dream of joining a touring band's corps de ballet. At first she was auxiliary, but eventually made a name for herself as a comic girl: she pulled faces and moved with irresistible gusto, capable of any posture without ever stopping to squint.

Scandal and enthusiasm: the Revue negre

At the same time in Paris, in 1925, a real craze erupted among artists for exoticism, particularly African. The painter Fernand Léger, who had just seen the Negro Art exhibition at the Musée des Arts Décoratifs, suggested the administrator of the Théâtre des Champs-Élysées to present a show entirely produced by black people.

The troupe to which Josephine belonged was approached. She was then nineteen years old, danced solo and had begun to make a name for herself. This was her first contact with France.

Josephine expected everything from this country, especially the opportunity to escape from the particularly heavy racial discrimination in her country. Paris will offer her more than a home, it will make her a star.

Paris will offer her more than a home, it will make her a star

But if this body stands as a work of art that exalts the world of the arts, if the name Josephine Baker is also synonymous with freedom and openness to the world, Eros, which is conducive to fantasy, is indignant to some. Catholics took offence, to the point that the Church became alarmed. Nevertheless, the star decided to stay in France.

She became the companion of Giuseppe Abatino, known as Pepito, who passed for a gigolo and turned out to be a remarkable impresario during their ten-year union. It was he who organised a world tour for her. The tour began in Vienna, where right-wing students wanted to prevent coloured artists from performing. The Church, offended by such tumultuous displays of sensuality, got involved. Josephine is horrified. In Argentina too, she says, « the Catholic parties hounded me from station to station, from town to town, from stage to stage. In 1929, the Munich police banned the show ».

The 1930s arrived. She returned to France, the only country for her « *where one can live easily* ». She was a dancer at the Casino de Paris, which had become a respectable music hall. Josephine was transformed: she dressed simply and started to sing. *La petite Tonkinoise* and *J'ai deux amours* are on everyone's lips. In 1934, she tried her hand at operetta and had a real success in Offenbach's *La Créole*.

However, her desire to return to her country to make a name for herself on Broadway ended in failure. Realising that she definitely did not belong there, she returned to Paris to lead a new revue at the Folies Bergères. Pepito died suddenly in the spring of 1936. In 1937, by marrying Jean Lion, a rich sugar broker, she obtained French nationality. The same year she passed her pilot's licence.

The star and counter-espionage

When war broke out in 1939, the black star was caught up in racism. The overtones of Nazism and the cruelties of the Aryan ideal could already be heard. A theatre agent put her in touch

with Captain Jacques Abtey, an energetic and athletic 33-year-old from Alsace, a blond with a high forehead and pale blue eyes.

Even before the war, the head of the secret service section working against Germany had had the idea of using French actors when travelling abroad.

« When the young Captain Abtey spoke to me for the first time about Josephine Baker, » Colonel Paillole said, « I was reluctant. We were wary in the 2nd Bureau of Mata Hari-like enthusiasm. I was afraid that she was one of those brilliant personalities of the entertainment world who, when put to the test of a real danger, quite different from their usual afflictions, break like glass; he told me that Josephine was steel.» Under Jacques Abtey, Josephine Baker became an honourable correspondent.



Joséphine Baker - Studio Harcourt Photo (1940)



She « knew nothing of the intelligence service and soon became an H.C. of the first order,» says Abtey. « This universally known woman could not be a spook. Nor could anyone suspect

her of covert operations. It was her figure as Josephine Baker that drew attention, masking her secret activity. (...) Better still, I myself managed on certain occasions to go completely unnoticed by travelling with her on a false passport as a secretary or artist.»

« **Mission accomplished !** »

A long road of adventures began for Josephine and her 'case officer'. The star's world of intelligence quickly encompassed that of ministers, embassies and even kings.

In 1940, Jacques Abtey was asked to set up a liaison with the Intelligence Service for the French Special Services, in order to ensure a permanent exchange of information and to receive instructions for joint action. It was decided that he would accompany the star on his tour of Portugal and South America; he would blend in with the troupe with a passport in the name of Jacques-François Hébert. Joséphine began her job as a cover, which involved enormous risks, especially since she had had her partner's passport marked « assistant to Madame Josephine Baker ».

For this first trip, they set off with a summary of the information gathered so far by Paul Paillole's department, reproduced in cipher and sympathetic ink (location of the main German divisions, personnel, equipment, airfields and even a photo of a barge that the Germans were planning to use for an invasion of England).

As everyone rushed to see the star, Abtey went unnoticed, he was part of the baggage so to speak. At the Lisbon embassy, through the British air attaché, he came into contact with a member of the Intelligence Service. Josephine, who returned to Paris alone, could tell Paillole: « *Mission accomplished!* »

As she needed to replenish her finances, damaged by the expedition to Lisbon, which she was keen on taking on, she took over La Créole in Marseilles. From then on, she would never accept any financial help for anything she did for the Resistance or the soldiers of the Alliance.

Abtey remained in Lisbon to work out the arrangements for collaboration with the British. The French service would be based in Casablanca and mail would be routed through Portugal. When he returned to Marseilles for the premiere of a show by Josephine, he told her that he needed her for the rest of his missions and that they were going to settle in Morocco. Not hesitating for a moment, she interrupts the performances on the ground of flailing heath and had her luggage transferred to her Dordogne castle. But as fond as she was of her animals, her Great Dane, female chimp, lion monkey, marmoset, and two white were seen arriving in her cabin on the boat headed for North Africa.

They also embark with the latest intelligence summary. Upon arrival at Casablanca however, Abtey has such difficulty obtaining a visa for Lisbon that Joséphine decides to go in his place. « *In a suitcase,* » he said, « *she carried Paillole's synthesis that I had transcribed for her in sympathetic ink on a musical score. She was amused to see me writing with water. It was the first mission she was going to carry out alone abroad. To justify her presence in Lisbon, she gave a few performances there and returned radiant.* »

Mosaics, orange trees and marble columns

She then retreated to Marrakech where two personalities opened their arms to her: a first cousin of the Sultan, H.H. Moulay Larbi el-Alaoui, and the pasha of Marrakech, H.E. Si Thami el-Glaoui. Seduced by this city, she settled with her retinue, including Abtey, in a dream residence at the end of a cul-de-sac in the Medina: a mosaic-covered vestibule, an interior garden with marble columns, orange trees and a babbling fountain. She is struck by the spirituality that emanates from this enchantment. But the work continues.

Despite the dangers of going to Spain, then under the occult control of the Germans, she decided to perform there, as this trip was favourable to their mission. She returned with the notes she had taken on embassies established in Spain and political circles, attached to her underwear by a safety pin.

But suddenly her health stopped her momentum: she had peritonitis and her case was very serious. A camp bed was set up next to her for Abtey to watch over her. But because he often had to meet people for the needs of his mission, she still helped him in her own way as under the pretext of assisting « his » patient, he could hold most of his clandestine meetings in her room.

However, from relapse to relapse, and for nineteen months Josephine led an unceasing struggle for life.

One day, a tall, open-faced man, the American vice-consul Bartlett, arrived at her bedside: « *Miss Baker being of American origin,* » he said, « *no one will find it surprising that I should pay her visits.* » Abtey had indeed made new contacts with the Americans, who had entered the war. It was the same Bartlett who would one day tell them that serious events were afoot.

In mid-October 1942, Abtey was offered to head the 2nd Bureau of the military staff of a France Combattante movement that had just been formed in Casablanca. And Paillole's agents were approached to neutralise, under the direction of General Béthouart, the higher command of the troops in Morocco which were under the direction of the Vichy government.

On 8 November 1942, the flak was unleashed against the first allied planes. It was the beginning of the landing in North Africa. Josephine exults, Abtey saw her « leaping from her metal bed, launching herself onto the terrace, her skinny body clad in pyjama trousers and a nasty knitwear, her feet bare » and, raising a fist to the sky: « I always told you! That's what the Americans are ! » She followed the battle from the clinic's roof.

On the second day of the fighting, and despite her weakness, she insisted on accompanying the representatives of France Combattante that were going to make themselves available to the American staff: a stretcher would allow them to move under the protection of a Red Cross ambulance.

Thousands of soldiers listen to her sing

Finally, on 1 December, Joséphine left the clinic. In Marrakech, Si Mohamed Menebhi puts a pavilion in his palace at her disposal. Finally, on 1 December, Josephine left the clinic. In Marrakech, Si Mohamed Menebhi puts a pavilion in his palace at her disposal. But paratyphoid struck her again and she was furious at not being able to join her treating officer. However, on 1

February, barely recovered and with the scars from her long stay in the clinic not fully healed, she took to the stage at a black American soldiers' home (the whites had their own club) to help people of her colour. General Clark, who attended the show, came to congratulate her at a reception attended by the highest ranking officers of the Allied Forces. She was reborn as a star and made herself available to the high command of the troops involved, to give free shows to support the morale of the soldiers. And when she was penniless and had to give a series of performances at the Rialto in Casablanca to bail herself out, the first was a gala for the French Red Cross. It was a huge success. *J'ai deux amours, mon pays et Paris* (I have two loves, my country and Paris) unleashed a sometimes heartbreaking emotions.<https://www.youtube.com/embed/gRfrUdsL4Pk>

And while Abtey, who had left the Corps franc headed by Giraud, waited for the opportunity to fly out to join de Gaulle, she toured the camps (nearly 300,000 men were in tents or shacks). She hit the stage several times a day; her dressing room is a tent. Near Oran, the stage was set up in the middle of a field, with several thousand soldiers surrounding it. In Mostaganem, she was asked to sing in the public square because the soldiers were facing hostility from the population, which was mainly Italian and Spanish, and the chief of staff had decided to mix them with the crowd, hoping to arouse the rallying power of the artist.<https://www.youtube.com/embed/iGr3c1dCm74>

While singing, she descended among the spectators, taking babies in her arms and handing them to the soldiers. This is how she managed to create the atmosphere of brotherhood that she longed for.

Thousands of kilometres across the desert

When she returned, exhausted, Paillole and many members of the 2nd Bureau had arrived in Algiers, as well as General Catroux, representing de Gaulle. Abtey went to work for the BCRA, while Josephine accepted a tour of the British camps in Libya and Egypt. One might think that her activity in the Resistance would end there, especially as there was no question of her returning to France where, since 1941, the Nazis had forbidden the entry of any person of colour into the occupied zone.



SLT Josephine Baker with Alla Dumesnil-Gillet commanding the Women's Air Forces - AASSDN Archives Photo

Yet the duo carried on with their fight, but their action took a different turn. Instead of focusing on German activities the job at stake consisted of observing the Muslim world where ancestral rivalries were resurfacing. Josephine had a great knowledge of the Arab world and, she put the interests of France above all else, she sincerely loves her Muslim friends. It is in this spirit that she worked.

Accompanied by Abtey, she leaves for the Middle East. Under the guise of a propaganda tour, under the high patronage of De Gaulle and for the benefit of the Resistance in metropolitan France, she held shows for the FFL troops.

UNE LETTRE
DU GÉNÉRAL DE GAULLE
A JOSÉPHINE BAKER

Colombey. Le Dono Eglise, 14/10/46.

LE GENERAL DE GAULLE.

Chère Mademoiselle Joséphine Baker,
C'est en toute connaissance de cause
et de tout coeur que je vous adresse
mes sincères félicitations pour la
haute distinction de Méritame française
qui vous a été attribuée. J'ai vu
et beaucoup apprécié, surtout, les
grands services que vous avez rendus
dans les moments les plus difficiles
je n'ai été, par la suite, que plus
touché de l'enthousiasme et de la

générosité avec laquelle vous avez
mis votre magnifique talent à la
disposition de cette cause et de ceux
qui la servent. Votre femme et
moi-même formons des vœux ardents
pour votre succès et complet
établissement.

En attendant et avec l'assurance
de vous revoir, je vous remercie
d'agréer, chère Mademoiselle, mes
compliments les plus respectueux aux quels
une femme tient à joindre ses
vœux sympathiques survenant.

J. de Gaulle

Always benevolently and in order to finance the operation, Josephine threw a big party at the municipal theatre in Algiers. De Gaulle was among the spectators, he congratulated her and gave her a small gold cross of Lorraine. Worthy of notice, Josephine had a ten-metre long French flag decorated with a huge cross of Lorraine that she unfurled on the stage, something that she did throughout her tour.

She suggested taking with them one of her friends, Madani Glaoui, nephew of the pasha of Marrakech. A young man full of grace and energy and supporter of de Gaulle, his name was

likely to open up doors for them. And here they are, off on an extraordinary journey, the three of them in a jeep, their luggage following in another vehicle, Josephine in military field dress. She will travel thousands of kilometres across the desert.

In Sfax, a destroyed city, she offers the proceeds to the victims. In Alexandria, the trio is invited by Prince Mohamed Ali, who is interested in their mission. In Cairo, a great Franco-Egyptian function and banquet presided by King Farouk is given in the star's honour. In Beirut, she was host to the outgoing President of the Republic, the ambassador and the crowned heads of Greece. To raise money for the Resistance, Josephine auctioned the gold Cross of Lorraine given to her by de Gaulle, raising 350,000 francs.[1]

Damascus, Jerusalem, Tel-Aviv, Jaffa, Haiffa, then Cairo again; on every stage, Josephine flew her big flag, symbol of the resurrection of France. The outcome of the mission: a propaganda action and more than three million francs for the Resistance.

However, in Beirut, at the election of the new president of the Lebanese Republic, the French candidate was defeated and the Arab Union scored the first point. The information gathered by Abtey was all transmitted to Algiers and, with the revolt rumbling in Lebanon and the demonstrations in Cairo, he decided to return as soon as possible to the Algerian capital to report in person the suggestions made by the Lebanese personalities he had met.

France's defeat in the Middle East is on everyone's mind and is already changing opinions. For the duo things there clearly were turning sour. The nationalist movements were of high interest to French, American and British intelligence services.

But Josephine's infernal treks through the desert came to a cost and she had to undergo emergency surgery for an intestinal obstruction. The Menebhi Palace, where she was convalescing, was a privileged place to observe the evolution of the Moroccan notables' attitude towards France.

On the eve of the D-Day landings in France on the Normandy coast, she accepted a propaganda tour to the benefit of Free France in Corsica, which had just been liberated; the aim was a display of ability aimed at the Americans, whose attitude towards De Gaulle had been more than equivocal to the extent that one day, a member of the diplomatic corps advised the star never to board the General's plane.

Her plane crashed at sea

Shortly after overflying Sardinia on their way to Corsica as a stepstone to set foot in France for the first time in four years, one of the plane's engine broke down. The sky is criss-crossed by French planes, while theirs loses altitude and eventually descends towards the sea. The pilot shouted « brace yourselves » and the large rolled-up flag serves as a protective cushion for Josephine. The plane crashed in a spray of water and with its wooden frame shattered, its occupants climbed onto the wing amidst the floating luggage. They had crashed in a cove where a group of black riflemen run to the beach. The gala evening is saved, Josephine will sing for the men who are going to liberate occupied France.

Lieutenant Josephine Baker enlisted on 23 May 1944 and landed in the southern zone with the

Women's Air Force complete with full field dress, besetting gear and helmet for a life as a soldier.

Abtey eventually met her in Paris, at Les Halles, cap on her head, wearing large grey-blue RAF coat sporting French Air Force buttons and large woollen scarf wrapped around her neck; without the required food ration stamps thanks to her connections she had just bought wholesale supplies for the old suburbs folks. She was fully committed to her fight against poverty.

For a series of shows for the benefit of the disaster victims, she was recommended Jo Bouillon's orchestra. Together they followed the progress of the 1st Army, travelling through the French zone in occupied Germany. In Berlin, she represented France in a grandiose show featuring the great allied nations. In liberated Buchenwald, she went to the bedside of non-transportable typhoid victims.

A new slice of life awaited the star, but with the return of peace and Jo Bouillon now her husband, she will never give up fighting with the astonishing generosity she always displayed, especially for her primary cause: the abolition of racial barriers. To prove that people can live together without discrimination, she adopted twelve children of different origins.

Josephine Baker's activity as part of the special services got downplayed by some individuals claiming that she was not a true intelligence agent. Without her, however, recognised intelligence agent Jacques Abtey would have never been able to carry out his missions. Throughout the Occupation, she took considerable risks to « cover » him and sometimes worked beyond her strength for the Resistance. Her decorations bear witness to this. In 1946, she was made the recipient of the Resistance medal in her bed at the Neuilly clinic (due to new health problems) and, in 1961, in her château in Les Milandes, in the Dordogne region, of the insignia of the Legion of Honour and the Croix de Guerre with palm.

Her state funeral in 1975 was unprecedented for an artist.

Alain Juillet and Marie Gatard



Alain Juillet, AASSDN Vice-president - Photo © JFD



Marie Gatard, AASSDN Head of Historical studies - Photo ©

[1] Handwritten letter from General de Gaulle to Josephine Baker published in the book dedicated to her by Major Jacques Abtey: *Josephine Baker's Secret War* published by Siboney Editions (1948) and La Lauze Editions (2013) 2nd edition.

Colombey-les Deux Églises, 14.10.1946 :

Chère Mademoiselle Joséphine Baker

In full awareness of the prevailing circumstances I wish to address you my wholehearted congratulations on your receipt of the High Distinction of the Resistance Française award. I was in recent years able to see and fully appreciate the great services you rendered at some most critical moments. I was subsequently all the more moved to learn the enthusiasm and generosity you deployed to put your immense talent at the disposal of our cause and those who served it. My wife and I wish you a speedy and complete recovery.

In the hope of having the honour to soon see you again, please accept, Dear Madam, the expression of my most distinguished consideration, to which my wife wishes to add her very fondest memories.

Charles de Gaulle

[This article was published on September 19, 2021](#) in issue 256 of the bimonthly Bulletin of the AASSDN, the Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale.

French version : [Josephine Baker au Panthéon](#) - [Source](#) : AASSDN

Translated by Eric Herbert Bias

[Bon-Encontre : le chemin de l'honneur et de la Résistance](#)

Category: 1940-1944 : Résistances en France, Europe de l'Ouest, Général Louis Rivet, Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA...), Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?, Quand a débuté la résistance des SR ?, Renseignement, Serment de Bon-Encontre, Services allemands, Videos en ligne
2 mai 2024



Par Joël-François Dumont

L'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, vient de tenir son congrès à Bon-Encontre, dans la banlieue d'Agen. Une occasion pour *la Voix du Béarn* d'évoquer une très belle page de l'histoire de nos services spéciaux, à un moment crucial, en juin 1940, après le déferlement des troupes allemandes sur la France.

Voir ci-dessous la vidéo sur la commémoration du Sermet de Bon-Encontre avec le discours du Président de l'AASSDN, le Général François Mermet.

En mai-juin 1940, en quelques semaines, 100.000 militaires et civils français sont morts en tentant de stopper l'offensive allemande, sans succès, écrasés qu'ils furent par la puissance de feu des blindés de la Wehrmacht et des *Stuka* de la Luftwaffe.

La débâcle qui s'en est suivie marquera à jamais la mémoire collective des Français après avoir été vécue comme un moment de déshonneur national. Heureusement, le courage et à la détermination d'une poignée d'hommes et de femmes refusant la défaite, mobilisés corps et âme pour bouter l'ennemi hors de France, permettront à la Libération de retrouver confiance en notre avenir collectif après plusieurs années d'occupation.

Les tous premiers à se ressaisir, imaginant des conditions d'armistice très dures, furent les hommes et les femmes du « 2 bis », notre service de renseignement en 1940. Comme le veut la tradition, en temps de guerre, celui-ci se transforme en 5^e Bureau pour regrouper le service de Renseignement et celui du contre-espionnage.

Le général d'armée aérienne François Mermet, président de l'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, a retracé ce qui s'est passé le 14 juin 1940 dans la banlieue d'Agen au séminaire de Bon-Encontre, réquisitionné par l'équipe du colonel Rivet et du capitaine Paillole, chef du contre-espionnage français.

Ce 80^e anniversaire du serment de Bon-Encontre, a été reporté du fait de la pandémie et après le décès de son ancien président, le colonel Henri Debrun, qui était venu faire apposer une plaque en l'honneur de ce fait d'arme exceptionnel sur le mur du séminaire. Il a enfin été commémoré comme prévu. Les hommes et les femmes de l'ombre chargés du Renseignement aiment et respectent les traditions. Même discrètement, ils n'oublient jamais d'honorer la mémoire et le sacrifice des « anciens » pour l'exemple qu'ils ont su montrer. Avec ceux qui ont survécu, ils s'attachent également lors de ces rencontres à avoir une pensée pour ceux qui sont morts pour la France au champ d'honneur sans oublier les camarades qui les ont quittés en cours d'année.

Nombreux sont parmi les membres de l'AASSDN ceux qui ont eu un père, une mère ou un proche à s'être jeté dans la bataille et avoir « payé le prix du sang ».

Lors de ces congrès, il n'y a pas que les anciens. Traditionnellement, des militaires d'active, représentant des unités d'élite qui sont le bras-armé de nos services sont présentes, autant de symboles de nos forces armées : 13^e RDP, 1^{er} RPIMA, 2^e Hussards, le « 44 », les Forces spéciales et leurs célèbres commandos comme le CPA 10 de l'armée de l'Air et de l'Espace qui n'ont rien à envier au Navy Seals américains. Sans oublier, parmi les plus fidèles, les marins du

sous-marin *Casabianca* qui, lors de la 2^e Guerre Mondiale, s'est illustré entre Alger et la métropole en assurant des liaisons à risque et en transportant des responsables de la Résistance.

Chaque année, l'amicale rend également hommage à des hommes et à des femmes qui, par leurs actions, sont devenus des symboles de la Résistance.

Cette année une gerbe a été déposée sur la tombe de l'adjudant-chef André Fontès - en présence de son fils Christian - pour célébrer le réseau Morhange dirigé par Marcel Tallandier, en présence de sa fille Monique.

De même, la mémoire de nos « Merlinettes » a été honorée, après avoir été tirées d'un oubli qui a duré près de 70 ans... Ces Merlinettes dont le colonel Paillolle était si fier ont désormais trouvé leur place dans le jardin Eugénie-Malika Djendi dans le parc Citroën (Paris XVe) où a été édifié le monument à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France en OPEX.

Sans l'opiniâtreté de Jean-Georges Jallot-Combélas, neveu d'une de ces Merlinettes, elles seraient restées méconnues.

Comment expliquer que de si belles pages de notre histoire commune soient inconnues de nos compatriotes ? Certains vont tenter à Bon-Encontre de trouver des éléments de réponse à cette question. Un pays qui ne sait pas d'où il vient ne saura jamais où il va.

Le combat mémoriel que livre l'AASSDN se poursuit depuis mai 1954. Si elle reste une association patriotique des plus emblématiques, l'AASSDN reste toujours discrète mais bien présente pour défendre la mémoire des hommes et des femmes de l'ombre qui ont combattu pour la France.

Comme l'a rappelé le général Mermet dans l'entretien qu'il a accordé à Christophe Cornevin du *Figaro*, rappelant le sens du combat mémoriel que livre l'amicale : « *Notre mission est de faire œuvre de vérité et de tirer de l'oubli des personnages de l'ombre au parcours extraordinaire* » avant de faire sienne cette maxime de Bossuet : « *Le plus grand outrage que l'on puisse faire à la Vérité est de la connaître et en même temps de l'abandonner ou de l'oublier* » Une citation reprise par un officier de gendarmerie, le colonel Paillolle chef du contre-espionnage français en juin 1940 qu'il mettra en exergue de son livre « Services Spéciaux ».

Après cette évocation avec Jean-Michel Poulot, nous entendrons la voix d'une grande dame, Joséphine Baker, qui nous chantera « *j'ai deux amours, la France et Paris* ». Notre pays lui rendra le 30 novembre prochain l'hommage de la Nation pour son engagement au service de la France en transférant ses cendres au Panthéon. Joséphine Baker a été recrutée avant-guerre par le service de contre-espionnage du capitaine Paillolle et a effectué de nombreuses missions pendant la guerre.

Comme quoi, dans la vie, on peut avoir deux amours en n'ayant qu'une seule fidélité !

Joël-François Dumont

Ecouter le podcast audio du Discours du Général Mermet :

Ouvrages de référence

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Général Louis Rivet,Livres et publications,Renseignement,Services français

2 mai 2024

GARDER Michel	La guerre secrète des services spéciaux français 1935-1945
FORCADE Olivier	Général Louis Rivet, Carnets du chef des services secrets, 1936-1944,
LAURENT Sébastien	La pierre qui parle 1940 - 1945
GATARD Marie	Doudot
KOCH-KENT Henri	Services spéciaux 1935 -1945
PAILLOLE Paul (Colonel)	Notre espion chez Hitler
STEAD Philip John	Le 2ème Bureau sous l'occupation.
NAVARRÉ Henri (Général)	Le service de renseignements 1871-1944
Forcade Olivier	La Republique secrète
Forcade Olivier Laurent Sébastien	Secrets d'état
de Loisy Philibert	La première résistance le camouflage des armes
DEUVE Jean	Histoire secrète des stratagèmes de la Seconde Guerre mondiale
Troupin Vladimir et autres historiens	La flamme de la résistance

Les Services Spéciaux de la Défense Nationale pendant la guerre 1939-1945 (SR Terre)

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,1944 : Débarquements en France,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Guerre d'Indochine (1946-1954),L'action des services avant et après 1942,Les rapports avec la France Libre,Les rapports avec les autres réseaux,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?,Qu'est-ce que les T.R. ?,Renseignement,Services allemands,Source MAD,SR Guerre (Kleber)

2 mai 2024

Le S.R. TERRE

Au moment où un peu partout sont célébrées les grandes dates de la récente Histoire de France, il nous a paru nécessaire de rappeler à nos adhérents l'oeuvre accomplie par les Services Spéciaux de la Défense Nationale et, particulièrement, par les S.R. « Terre », « Air », « Marine » ,

De nombreux Bulletins précédents ont consacré au C.E. et à la S.M. de longues pages et nous ne reviendrons pas, du moins pour l'instant, sur l'action (les Services de Sécurité Militaire et des T.R. au cours de la dernière Guerre Mondiale.

Nous commençons donc aujourd'hui par la publication d'un travail effectué par le Colonel SIMONEAU et qui porte sur le Service de Renseignements de l'Armée de Terre et son Réseau clandestin « Kléber ».

LE S.R. DE L'ARMEE DE TERRE

Le souci du renseignement a toujours hanté les Chefs d'Etat. Sous l'Ancien Régime, les Rois de France ou leurs Premiers Ministres ont toujours eu un cabinet noir, et ont employé à des missions spéciales précises, des personnages dont la petite histoire surtout a conté les aventures plus ou moins romancées.

Ce n'est que sous le Premier Empire et pour des fins aussi bien opérationnelles que politiques, que le besoin d'une organisation se fit sentir.

Le Baron VIGNON reçut en effet mission de créer et de mettre en oeuvre un Service secret chargé de la recherche et de la centralisation du renseignement, l'Empereur se réservant personnellement l'interprétation et l'exploitation.

De 1814 à 1870 on reprit les errements antérieurs, mais en présence, du danger que constituait le Reich allemand, et dans un but préventif on créa en 1873 au 2ème Bureau de l'E.M.A., une section de recherche qui, avec des fortunes diverses répondit à ce que le haut commandement de l'Armée française en espérait, et qui par la suite fut appelée couramment le « S.R. ».

Lors de l'entrée en guerre de 1914 le S.R. comptait, face à l'Allemagne trois postes installés respectivement à Mézières, Nancy et Belfort, mais ce dernier mieux placé à l'aile du dispositif des Armées, absorba les moyens des deux autres, et renseigna constamment le commandement sur le potentiel de guerre du Reich, et sur les activités de ses grandes unités au-delà des fronts de contact.

La victoire de 1918, la création de la S.D.N., les conférences de désarmement, la limitation des forces allemandes à une Reichwher de cent mille hommes, l'activité des commissions de contrôle, tout cela diminua considérablement l'audience que le S.R. avait su acquérir pendant les hostilités.

Il fallut l'avènement d'HITLER à la tête du Troisième Reich, et la création de l'Axe pour qu'en

face du nouveau danger, on se décidât à donner au S.R. des moyens mieux adaptés à la situation.

1939- 1940

L'Anschluss de l'Autriche, l'affaire des Sudètes, l'occupation totale de la Tchécoslovaquie, les préparatifs face à la Pologne, la construction de la ligne Siefried, qui s'inscrivaient dans le temps avec le triplement du nombre des grandes unités, la création d'une force offensive de Trois Corps d'Armée (XIVe, XVe, XVIe) groupant les divisions motorisées, mécanisées et blindées, accrue par la mise sur pied de deux C.A. en Autriche et un en Tchécoslovaquie furent suivis de près et signalés, dès les premiers indices, dans les délais les plus courts par le S.R. qui au 1er septembre 1939 comprenait :

- Une Direction Centrale, articulée :
- Section de Commandement,
- 3 Sections géographiques ⁽¹⁾,
- 1 Section scientifique et économique,
- 1 Section moyens techniques et recherches,
- 1 Section radio, photo, correspondances spéciales,
- 1 Section Marine,
- 1 Section Air.
- Six postes principaux :
- BENE à Lille, - BREM à Metz,
- SCM à Belfort, - SER à Marseille,
- SDRC à Toulouse, - SEA à Alger,

ayant une composition à peu près semblable à celle de la Direction centrale mais avec une seule section géographique, la mission étant à la fois définie et localisée ⁽²⁾.

Chaque poste actionnait un nombre variable d'annexes légères à proximité des passages de frontière.

- Des postes extérieurs installés dans la plupart des capitales.

Ce dispositif toutefois devait être remanié dès l'entrée en guerre, en raison de la création d'un « front » en principe imperméable. Le BREM de Metz se dessaisit d'une partie de ses moyens, au profit de deux postes d'aile BENE et SCM et de certains postes extérieurs, et devint BREP, poste accolé à l'échelon central.

Le BREP, enrichi d'une importante section économique et scientifique, fut chargé de la recherche à longue portée, en utilisant les plateformes constituées par les pays non belligérants.

Cette organisation permettait de répondre aux besoins de la conduite des opérations, et compte tenu du tempérament du Führer, un accent particulier fut mis sur tous les indices de préparatifs offensifs.

Le regroupement de troupes de toutes armes autour des formations blindées des W.K. (régions territoriales du Reich), l'accélération de l'instruction dans les camps, le remplacement dans les unités statiques d'hommes jeunes par des recrues âgées ⁽³⁾, signalés opportunément, montrèrent au Commandement que les Nazis n'avaient nullement l'intention de se limiter aux succès remportés sur la Pologne, et à des joutes oratoires par le truchement de Radio - Stuttgart.

Le rassemblement de forces importantes au Sud du Jutland, signe avant-coureur de l'invasion du Danemark, puis de la Norvège, bien que signalé au fur et à mesure de son exécution parut invraisemblable.

Il en fut de même plus tard, lorsque de plusieurs sources, on connut le déploiement de nombreuses formations blindées dénombrées et identifiées devant les frontières hollandaise, belge et luxembourgeoise.

Pendant la retraite de mai - juin 1940, le BREP absorba la plupart des éléments S. R. repliés du Nord, et tout comme ses voisins BENE et SCM mena le difficile combat du renseignement en manoeuvre rétrograde.

La bataille était perdue, mais le contact de l'adversaire par le renseignement était étroitement maintenu.

JUIN 1940 - NOVEMBRE 1942

La situation de fait créée par l'armistice de juin 1940 ne modifia en rien l'activité du S. R. dont le principal objectif resta la Wehrmacht.

La ligne de démarcation qui coupait la France en deux ne fut pas longtemps une gêne. Elle favorisa la réorganisation du Service et le resserrement des liaisons avec les alliés.

Le jour même où l'armistice devenait effectif, des postes légers fonctionnaient déjà à Saint-Justin

(Landes), Langon (Gironde), Périgueux (Dordogne),
Châteauroux (Indre), Mâcon (Saône-et-Loire).

Le 15 juillet, l'ensemble du S. R. avait repris dans
la clandestinité une activité normale.

Direction P 1 Vichy-Chamalières (Puy-de-Dôme)

P 2 (ex. BREP) Vichy

P 3 (ex. BENE) Limoges

P 4 (ex. SCM) Lyon

P 5 (ex. SER) Marseille

P 6 (ex. SDRC) Toulouse

P 8 Rabat

P 9 Tunis

P 10 (ex-SEA) Alger

P 12 Liban-Syrie

Le 1er août 1940 des antennes étaient déjà en place à Paris, Marmande, Montmorillon,
Châteauroux, La Madeleine (Moulins), Chalon-sur-Saône, Mâcon.

Le nombre de ces antennes se multiplia
progressivement tant en zone occupée que sur la
ligne de démarcation, et en juin 1941, grâce à un
jeu de « boîtes aux lettres » et de filières
d'acheminement dues à des concours bénévoles,
les bulletins de renseignements parvenaient à
destination souvent plus rapidement que par les
voies régulières.

Malgré un camouflage très poussé l'ordre de
bataille de la Wehrmacht était entièrement connu.
Quant aux mouvements de troupe et de matériel
par voie ferrée, ils étaient signalés par les
ingénieurs et cadres de la S.N.C.F. avant leur
exécution avec toutes les précisions de dates et
lieux d'embarquement, de débarquement ou de
dernier transit vers des destinations lointaines ⁽⁴⁾.

Les ingénieurs des P.T.T. affectés aux lignes
souterraines à grandes distances permirent malgré
de gros risques, d'intercepter les communications
téléphoniques protégées du commandement
allemand. Cette opération ⁽⁵⁾, réalisée à Noisy-le-
Grand puis à Livry-Gargan, sous la dénomination
de « source K » donna des résultats exceptionnels
en quantité et en qualité.

Pendant toute l'année 1942 ⁽⁶⁾ . un simple accident
causa sa fin, car sa réalisation ne fut jamais
détectée par les services secrets allemands.
Création, identification, localisation, mouvements

de grandes unités, mise au point de matériels nouveaux, activités de la Gestapo, inquiétudes et récriminations du Haut Commandement, étaient devenus une pâture quotidienne dont nos alliés étaient les grands bénéficiaires, grâce à des liaisons sûres et rapides.

Outre les liaisons régulières clandestines (radio, courriers spéciaux)

sur lesquelles nous ne nous étendrons pas par discrétion, l'essentiel des renseignements recueillis par le S. R. (comme par le C.E. d'ailleurs), était instantanément acheminé chez les alliés par les voies ci-après :

- Délégation des U.S.A. à Vichy Major Bob SCHOW, Capitaine de Vaisseau SALABOT.
- Délégation des U.S.A. à Berne Attaché Militaire LEGGE.
- Ministre du Canada à Vichy : M. DUPUIS, Capitaine Aviateur CASSIDI .

Enfin, les valises diplomatiques étaient largement utilisées. Nous citerons pour mémoire simplement celle qui s'est rendue au Portugal, acheminée de temps en temps par l'actuelle Mme BIDAULT.

NOVEMBRE 1942 - AOUT 1944

L'occupation totale du territoire donna lieu à des remaniements importants dans le S.R. de l'Armée de Terre.

Les postes et leurs antennes passèrent dans la clandestinité totale ; les personnels qui faisaient l'objet de recherches précises de la Gestapo furent dirigés sur l'A.F.N. ; la Direction centrale se transporta à Alger avec son Chef le Colonel Louis RIVET. Cet exode a fait l'objet de récits dans nos précédents Bulletins (tel le Bulletin n° 5). Nous n'y reviendrons pas.

Le transfert était indispensable. Il ne fut réalisé qu'à la dernière limite du possible, après mise en place du Central clandestin (KLEBER) que dirigeait le Colonel DELOR et l'adaptation des liaisons radio à la situation nouvelle.

Les ressources en personnel qualifié, existant en A.F.N. furent rapidement drainées pour faire face aux impératifs nouveaux :

- Liaison avec le Commandement français et allié d'A.F.N. ;

- Participation effective à la campagne de Tunisie ;
- Préparation des campagnes futures ;
- Intensification des liaisons avec la France clandestine, et avec les postes extérieurs (ceux-ci officiellement couverts par le Gouvernement de Vichy purent continuer de remplir leur mission, sauf celui de Bucarest qui rompit dès le 8 novembre 1942. L'acheminement des renseignements put se faire sans perte de temps grâce à la complaisance des Alliés, et à la tolérance des autorités locales ;
- Utilisation intensive de la plateforme ibérique ;
- Liaison avec les S.R. alliés (U.S. : Colonel EDDY ; GRANDE-BRETAGNE : Brigadier CODRINGTON ; POLONAIS : Colonel SLOWIKOWSKI).

Ainsi s'installa à Alger, rue Charras, dès la fin de 1942, la Direction des S.R. et S.M., rattachée directement au Commandant en Chef, le Général GIRAUD, installé au Palais d'Eté. Le Colonel du CREST de VILLENEUVE prit la direction du S.R. TERRE, le Colonel RONIN celle du S.R. AIR, le Capitaine de Corvette TRAUTMANN la direction du S.R. MARINE.

Le 3 janvier 1943, le Commandant PAILLOLE prenait à son tour la direction des Services de Sécurité Militaire et de C.E. et s'installait à EL-BIAR (Villa Jaïs) où déjà le Lieutenant-Colonel CHRETIEN dirigeait les services de C.E. d'A.F.N.

Aucun problème majeur ne se présenta par rapport au Commandement et aux Alliés, les chefs du S.R. bénéficiant déjà d'une large audience. Les crédits financiers, aériens et maritimes nécessaires furent obtenus sans la moindre difficulté.

Le poste de TUNIS, sous l'autorité du Lieutenant-Colonel KIEL s'installa au KEF pour la campagne de TUNISIE et découpla des antennes à BEJA, TEBOURSOUK, MAKTAR, THALA.

En outre, deux missions clandestines, respectivement aux ordres des Capitaines LACAT et PERRUSEL fonctionnèrent sur les arrières ennemis.

Par leur activité, ces éléments, auxquels il convient d'ajouter les moyens techniques de recherche du Commandant BLACK, installé à Alger, permirent un contrôle permanent de la 5ème Armée, et des débris de l'Afrika Korps, avec pour aboutissement

la reddition en rase campagne du Général von ARNIM.

Renforcée par quelques officiers évadés de France, la Direction du S.R. fut à même de créer une section d'instruction et de montage d'opérations clandestines, dont la CORSE, la SARDAIGNE et l'ITALIE, furent les premiers objectifs. Ce furent les missions : DESAULE, CHOPITEL. GRIFFI, COLONNA D'ISTRIA, entre autres.

Des antennes opérationnelles, adaptées respectivement aux C.E.F. du Général JUIN (Capitaine WEIL, Lieutenants ZUNDEL, SIMA, FREY, ROCARD) et au détachement de libération de la Corse (Capitaines HAGE, ZIMPFER, LOECHER), outre leur part indéniable aux succès, lancèrent une série de missions sur l'île d'Elbe et l'Italie du Nord.

Mais la préparation des opérations de libération du territoire national resta la préoccupation principale des chefs du S.R. à Alger. Leur atout maître était le S.R. clandestin KLEBER.

Après l'éphémère direction du Colonel DELOR, celui-ci avait subi, en 1943, quelques coups durs (arrestations des Colonels LOMBARD, PELLISSIER, BERTRAND, Commandants HENRY, SCHMITT, Capitaines MAUER, BOUREAU, MISOFFE, notamment) et le problème de son commandement s'était posé à deux reprises. Finalement c'est au Commandant LOCHARD qu'échut cette lourde responsabilité. Jeune, mais déjà chevronné, prudent, bon technicien, celui-ci avait pris, en accord avec Alger, des dispositions qui lui permettaient de faire face aux besoins des forces alliées dans la triple éventualité de débarquements simultanés ou successifs sur les côtes de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée.

Il lui fallait compléter et étoffer son dispositif, ce qui fut fait en implantant par atterrissages clandestins, parachutages, voie sous-marine, ou voie terrestre via Espagne, des équipes nouvelles bien pourvues en moyens de travail, et disposant de refuges sûrs.

Ainsi furent lancées d'Alger ou de Londres, sept missions de septembre 1943 à juin 1944 : « GALLIEN », couloir Rhodanien ; « ISIDORE », Bourgogne, Franche-Comté ; « PERNOD », Bourbonnais, Charolais ; « PIERRE », Plateau Central ; « CATINAT », Hautes et Basses-Alpes, Isère, Drôme ; « SCALA », Ile-de-France, Normandie ; « PANZER », Poitou, Charentes, Aquitaine. Deux autres au début d'août 1944 : « JORXEY », Doubs, Haute-Saône, Belfort ; «

CAROLLES », Jura, Doubs.

L'hypothèse d'un débarquement en péninsule balkanique n'était pas écartée. Toutefois ce territoire dont la situation politique était encore incertaine était l'apanage des grands alliés. Il n'y fut envoyé que deux missions dans la région de LJUBLIANA, en complément de celles qui opéraient en Italie du Nord et en vue de pénétrer le dispositif allemand dans la partie sud du Reich.

L'acheminement des courriers, les liaisons d'officiers complétant des contacts radio pratiquement permanents en dépit des activités allemandes de repérage par radio - goniométrie, permirent au Haut Commandement allié de choisir en toute connaissance de cause, les lieux et dates des débarquements. Les organisations de défense côtière étaient connues du S.R. Terre dans tout leur détail, ainsi que l'ordre de bataille des armées d'occupation, de sorte que les débarquements du 6 juin 1944 et du 15 août en Normandie et en Méditerranée connurent une fortune qui combla les espérances les plus optimistes.

AOUT 1944 - MAI 1945

La continuité de la recherche était un impératif, comme aussi la jonction effective avec les équipes clandestines et la liaison permanente avec la Sécurité Militaire (opérationnelle et territoriale) et les équipes C.E. (T.R.).

La création du S.R.O. (S.R. Opérations), formation de marche du S.R. fut ainsi décidée en mars 1944. Le Commandant SIMONEAU eut la charge de cette lourde responsabilité.

Débarqué avec les premiers éléments de l'Armée de LATTRE, le S.R.O. ne comprenait initialement que trois antennes provenant des éléments qui opéraient en Italie et en Corse (un détachement léger aux ordres du Capitaine DOUIN opéra en outre à la demande des alliés avec la T. Force U.S.).

Dès la libération de Marseille, il se grossit des équipes clandestines dont la mission était achevée et qui furent rapidement adaptées à la recherche en guerre de mouvement.

La jonction avec le S.R. KLEBER devint effective à l'arrivée de l'Armée à Mâcon.

La stabilisation de la Première Armée à BESANÇON permit de réaliser:

- Une intégration plus étroite des anciennes équipes clandestines
- Une mise en place d'agents dans la trouée de Belfort et en Haute Alsace
- L'adaptation d'une importante équipe à la VII e Armée U.S. (S.D.A.7) ;
- L'établissement d'une liaison avec une formation du S.R. français de Londres (Colonel RETHORE) qui opérait avec la III e Armée U.S.
- La création d'un centre d'instruction et d'une section de recherche du renseignement scientifique - L'utilisation de la plateforme helvétique pour la pénétration en Allemagne du Sud.

L'adaptation des antennes à toutes les grandes unités engagées s'avéra particulièrement efficace, tant pour la diffusion du renseignement, que pour la mise en place des agents par infiltration, ou pour le recueil de ceux-ci.

Une antenne fut laissée sur le front des Alpes et une autre participa aux opérations du front Atlantique.

Bien que disposant de l'O.S.S. - G2, le Commandement américain qui constatait la qualité des renseignements portant l'attache du S.R.O., donna les plus grandes facilités matérielles aux éléments français qui opéraient dans sa zone et qui initialement n'étaient adaptés qu'à la 2ème D.B. du Général LECLERC.

Il fallait faire vite. Profitant de la confusion qui régnait en Allemagne, des agents (transfuges de la Wehrmacht et volontaires français) furent poussés jusqu'au cœur du Reich, mais la nécessité de recueillir le renseignement et de le transmettre dans les plus courts délais amena certains officiers à pousser des pointes audacieuses à l'intérieur du dispositif ennemi, et même à prendre des initiatives particulièrement risquées.

Le 8 mai 1945, le S.R.O. partout en liaison avec les S.M. ou le C.E. était déployé comme suit :

- P.C. arrière : KARLSRUHE ;
- P.C. avant : UBERLINGEN ;
- Antennes à: CONSTANCE, LINDAU, DORNBIRN, FELDKIRCH, BERCHTESGADEN, DEGERLOCH, LEIPZIG.

Ce dispositif, par la suite, fut réajusté en raison de

- :
- La répartition des zones d'occupation entre les Alliés ;
 - La démobilisation du personnel appartenant aux réserves ;
 - La création d'un S.R. en zone française d'occupation en Autriche ;
 - L'envoi de volontaires en Indochine.

Au 1er août 1945, transporté à Baden-Baden, le S.R.O. devenu direction du S.R. en Allemagne était articulé en deux sous-directions :

- S.D. Nord : à LANDAU (PFALZ) ; Antennes : à COBLANCE - WORMS.
- S.D. Sud : à SCHEWENINGEN (WURTEMBERG) ; Antennes : à TUBINGEN (DORNBIRN).

Pendant ce temps, à Paris, la Direction Générale des Services Spéciaux (D.G.S.S.), dirigée par M. SOUSTELLE, s'était installée fin août 1944, boulevard Maunoury et boulevard Suchet.

Des considérations qui n'avaient rien à voir avec la technique de la Recherche du Renseignement avait peu à peu écarté de leurs postes les anciens chefs des S.R. Guerre et Aviation (7).

Une organisation nouvelle « chapeautait » les Services Spéciaux sur l'impulsion des Colonels DEWAWRIN et MANUEL.

En fait, les éléments centraux des anciens S.R. s'étaient effacés au bénéfice des équipes du B.C.R.A, de Londres et d'Alger. Seul le C.E. (S.M. et T.R.) avait conservé la direction et la structure mises sur pied à Alger par le Commandant PAILLOLE.

Rattachés à la Présidence du Conseil, et non plus au Commandement en Chef, les Services Spéciaux devaient encore subir dès 1945 une transformation profonde.

La guerre s'achevait.

La D.G.S.S. disparaissait à son tour et faisait place à la D.G.E.R. (Direction Générale des Etudes de Recherches), sous la Direction du Colonel DEWAWRIN (PASSY).

Plus tard encore la D.G.E.R. devait laisser la place au S.D.E.C.E.

CONCLUSION

La meilleure conclusion qui puisse se tirer de l'exposé précédent est sans aucun doute de tenter de résumer les résultats obtenus.

Nous empruntons au Général NAVARRE, ancien chef de la Section Allemande du S.R. et du Deuxième Bureau du Général WEYGAND, l'exposé succinct qui suit :

I. - Résultats obtenus avant la guerre

Le S.R. disposait d'un remarquable réseau d'informateurs. Certains admirablement placés.

La plupart avaient été recrutés de longue date, certains même pendant l'occupation de la rive gauche du Rhin, après 1918. Ils continuaient à travailler malgré les conditions très difficiles créées par l'avènement du nazisme. Le recrutement, depuis 1935, était devenu très ardu, mais continuait.

La reconstitution de l'armée allemande a été suivie du début à la fin sans aucune lacune dans aucun domaine.

Les grands événements politico-militaires ont tous été décelés à temps, et la plupart avec une très grande précision.

Le Commandement français et par conséquent le Gouvernement en furent avisés dans des conditions de temps permettant les meilleures exploitations :

- Réoccupation de la rive gauche du Rhin ;
- Anschluss ;
- Occupation de la Tchécoslovaquie ;
- Tractations russo-allemandes ;
- Concentration sur la Pologne ;
- Menace sur Dantzig, etc. etc.

Au surplus toute cette phase de l'activité du S.R. apparaît parfaitement dans le livre du Chef du Deuxième Bureau de l'Etat-Major de l'Armée de cette époque, le Général GAUCHE :« Le Deuxième Bureau au travail ».

Nul témoin n'était plus qualifié pour informer l'opinion de l'oeuvre magistrale accomplie avant la guerre par le S.R.

II. - Résultats obtenus pendant la « drôle de guerre »

S'il était besoin d'un témoignage irréfutable de l'action du S.R., pendant cette période, il conviendrait de se reporter aux archives de la Cour de Riom. Le Président CAOUS et le Procureur Général CASSAGNEAU ont confirmé les indications qui vont suivre et rendu un éclatant hommage à la clairvoyance du S.R.

- La mobilisation de l'armée allemande a été suivie unité par unité, sans aucune lacune ni erreur.
- Il en fut de même de la concentration des unités allemandes face à la Pologne, d'une part, à la

France, au Danemark, à la Belgique et à la Hollande, d'autre part.

- La répartition des forces a toujours été parfaitement indiquée au Haut Commandement Français, pendant la campagne de Pologne, pendant l'intervalle des campagnes de Pologne et de France.

Le transfert vers l'Ouest des grandes unités ayant pris part à la campagne de Pologne a été suivi intégralement par le S.R. Français, sans que jamais une grande unité allemande eût été perdue de vue pendant plus de 24 heures.

- Le dispositif allemand à la veille du 10 mai 1940 était connu dans les moindres détails, ainsi que les possibilités de manoeuvre qu'il portait en germe.

- La date et le lieu de l'attaque du 10 mai 1940 ont été communiqués au Commandement Français avec quelques réserves dès la fin mars 1940, et, avec certitude dès avril 1940.

- La constitution des armées de terre et de l'air allemandes a été tenue à jour sans lacune et cela aussi bien pour leur composition que pour leur équipement et leurs armes, et, pour si paradoxal que cela puisse paraître, le S.R. français a donné de l'armée allemande une description plutôt surévaluée : c'est ainsi que le nombre de chars des divisions blindées allemandes a été surévalué de 10 à 15 %, du fait que les sorties d'usine étaient en retard sur les prévisions.

- Au cours de la campagne de France l'essentiel des mouvements allemands a été identifié de bout en bout. En particulier chaque division blindée a été suivie sans aucune erreur grâce à l'interception et à l'exploitation de tous les messages de commandement des grandes unités allemandes. Ainsi purent être annoncées et décrites : l'attaque sur la Meuse, la marche vers la Manche, les regroupements en vue des attaques sur la Somme, en Champagne, etc., etc.

Il est permis d'affirmer avec le Général WEYGAND et la Cour de Riom, que le S.R. a admirablement rempli sa mission et qu'il n'a aucune responsabilité dans le désastre de 1940.

III. - Résultats obtenus pendant l'occupation

Jamais le travail sur l'Allemagne et l'Italie n'a été interrompu, ni diminué le rendement du S.R.

L'ordre de bataille de l'ennemi fut constamment tenu à jour avec une précision quasi absolue.

L'acharnement de l'Abwehr et de la Gestapo à poursuivre et à détruire les postes du S.R. KLEBER, serait s'il le fallait, une preuve supplémentaire de l'efficacité du S.R. TERRE et de l'aide décisive apportée par lui au Haut Commandement allié jusqu'à la Libération du Territoire.

Ainsi il est possible d'affirmer que le S.R (et le C.E.) ont été les premiers en date des réseaux de résistance et nous ajoutons que ce ne fut que normal.

Il nous paraît intéressant, à propos de cette période de l'action S.R. dont l'utilité a été si souvent contestée par les détracteurs de nos Services, de compléter l'exposé du Colonel SIMONEAU par ce témoignage ⁽⁸⁾ du Général WEYGAND - en date du 31 mars 1949. Nous le devons à l'obligeance du Colonel GASSER :

« ...Les Services de Renseignements ayant été supprimés par les Allemands, il n'existait officiellement à mon Etat-Major qu'un Deuxième Bureau (dirigé par le Commandant NAVARRE).

Le S.R. était donc clandestin...

Il y fonctionnait un système ayant pour but de transmettre dans les plus courts délais à la force d'intervention de Malte tous les renseignements recueillis par les postes établis sur la côte orientale de Tunisie et par l'aviation de Tunis sur les convois allemands et italiens se dirigeant vers la Tripolitaine en suivant les côtes françaises. Les renseignements transmis furent nombreux et aboutirent à la destruction d'un certain nombre de ces navires.

NOTES :

(¹) A - Allemagne - Europe centrale. B - Italie - Europe méridionale - Méditerranée. C - U.R.S.S. - Japon - Chine.

(²) Priorités pour les 3 premiers postes :

BENE 6° et 10° W.K. (de MUNSTER et BREME).

BREM 12, et 9° W.K (de MAYENCE et KASSEL.

SCM 7° et 5° W.K. (de MUNICH et STUTTGART).

(³) Personnels qui par suite du traité de 1919 n'avaient pas fait de Service Militaire.

(⁴) Les transports routiers de ravitaillement étaient

imposés dans la plupart des cas aux transporteurs routiers français. Ceux-ci groupés en C.O.T.R. (Comité d'Organisation des Transports Routiers) sous la présidence de M. Robert SIMON, se mirent spontanément à la disposition du S. R.

(⁵) Conception et réalisation Ingénieurs COMBAUX et KELLER. Exploitation JUNG, ROCARD, RIESS.

(⁶) La source « K » ne fut découverte que le matin de Noël 1942 par un détachement de Landeschützen qui prospectait des cantonnements.

(⁷) Le Général Louis RIVET a largement exposé dans des Bulletins antérieurs les conditions souvent décevantes et irritantes de ces transformations.

(⁸) Témoignage et documents recueillis par la Commission d'Enquête parlementaire (Tome VI, pages 1660 et 1661).

Sources : Bulletins N° 43 et 44

25 Août 1944 : Maillé... Du crime à la mémoire

Category: 1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Les lieux de mémoire et noms de rue,Livres et publications,Services allemands

2 mai 2024

Le 25 août 1944, alors que Paris se libère, un déferlement de violence balaye le paisible village de Maillé, au sud de la Touraine. Après quelques heures de terreur, on dénombre 124 victimes âgées de 3 mois à 89 ans... sans compter les nombreux animaux, eux aussi massacrés sans raison apparente par une horde d'assassins.

Aussitôt se posent de terribles questions : qui sont les coupables de cet acte de barbarie ? Quelles en sont les raisons ? Hélas, l'enquête ne permettra d'apporter aucune réponse satisfaisante.

Cet ouvrage fait un point complet sur ce que l'on sait aujourd'hui. À l'aide de témoignages et d'archives inédits, il nous présente l'existence paisible du village avant la guerre et pendant l'occupation, puis relate en détails la funeste journée du 25 août 1944. Précisant l'enchaînement des faits, il désigne aussi les responsables. Il n'oublie pas, enfin, d'étudier les conséquences du crime : le deuil, la reconstruction puis le temps des commémorations.

Une étude indispensable à la connaissance de l'occupation et des pratiques répressives allemandes en France.

Commentaire :

Livre poignant sur l'atroce tragédie perpétrée ce jour-là par une troupe nazie à Maillé, petite commune, à présent liée à l'ASSDN. Récit de ce drame, massacre de 124 personnes, destructions multiples mais aussi souvenir et histoire judiciaire destinée à découvrir les responsables et à esquisser d'impossibles réponses.

Un document.

Général Louis Rivet, Carnets du chef des services secrets 1936-1944

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Général Louis Rivet,Le C.E. a-t-il protégé la population ?,Livres et publications,Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA...),Quand a débuté la résistance des SR ?,Qui étaient les chefs des SR ?,Renseignement,Services allemands,SERVICES SPECIAUX
2 mai 2024

Cet ouvrage donne un éclairage nouveau sur l'histoire du renseignement et du contre-espionnage français.

Le général Louis Rivet fut le responsable des services spéciaux militaires français, du Front Populaire à la fin de l'Occupation. A ce titre, il est à la fois un grand témoin et un acteur incontesté de cette période tragique de notre pays.

Que retenir de ces carnets et des excellentes annotations des deux universitaires, Olivier Forcade et Sébastien Laurent ?

Le pouvoir politique est absent de ses écrits. C'est logique, le général Rivet rend compte à ses chefs, ainsi qu'au général Gamelin. Mais c'est aussi l'une des clés pour saisir les fondements des erreurs stratégiques commises à cette époque par le pouvoir politique du côté français.

Pour tracer la présence du politique dans la ligne de conduite des services spéciaux de l'époque, il faut lire entre les lignes de ces carnets. Par exemple, on y décèle la ligne de fracture entre la crainte du communisme et la crainte du fascisme qui ressort avec évidence des divergences sur la conduite à tenir à l'égard de l'Italie. Rivet était favorable à un dialogue avec l'Italie, les responsables du Front populaire ne partageaient pas cette analyse. Mais là n'est pas le plus important.

Ce qui frappe à la lecture de cet ouvrage, c'est l'absence de prise en compte du renseignement et du contre-espionnage dans la prise de décision stratégique militaire et politique.

Sur la question de la trouée des Ardennes et de Sedan (percée allemande qui déstabilise de

manière décisive le système de défense français en mai 1940), le troisième bureau (opérations) écarte d'un revers de manche l'éventualité d'une telle hypothèse alors que le deuxième bureau (renseignement) la valide en mettant en garde les plus hautes autorités sur la faiblesse de nos troupes positionnées face aux Ardennes et le risque encouru par une attaque de divisions blindées allemandes dans ce secteur.

Cette erreur très significative dans le processus de réflexion stratégique n'est pas prise en compte dans l'enseignement de la stratégie des écoles militaires.

Le général De Gaulle, lui-même, n'a jamais su tirer de leçon d'un tel raté qui aboutit à l'une des plus grandes défaites que la France ait connue dans son histoire. C'est ce que l'on peut déduire de l'ouvrage très détaillé d'un professeur agrégé d'histoire-géographie, Sébastien Albertelli sur le service secret gaulliste durant la seconde guerre mondiale (*Les services secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009). On y remarque la manière très particulière dont De Gaulle intégrait le rôle du renseignement dans son combat politique.

L'analyse des carnets révèle aussi le poids et ce caractère pérenne des dissensions entre Ministères et leur incapacité de définir un renseignement d'anticipation. Cette incapacité de coordonner le renseignement ainsi que le contre-espionnage révèle l'incapacité du pouvoir politique à prendre les décisions qui s'imposaient dès les premières tentatives d'Hitler de transgresser le Traité de Versailles.

Voir [Les leçons à tirer des carnets du général Rivet](#) par Christian Harbulot

Voir également la biographie du Général Louis Rivet, l'un des fondateurs de l'AASSDN

A lire : *Les services secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009 : <http://aassdn.org/xmca12000.htm#ALBERTELLI>